

territoire d'énergie
SOMME

RÉUNION DES SECTEURS

Ponthieu-Marquenterre
Nièvre et Somme
Baie de Somme

16 septembre 2026, 09h30

LE MOT DU PRÉSIDENT

Franck BEAUVARLET





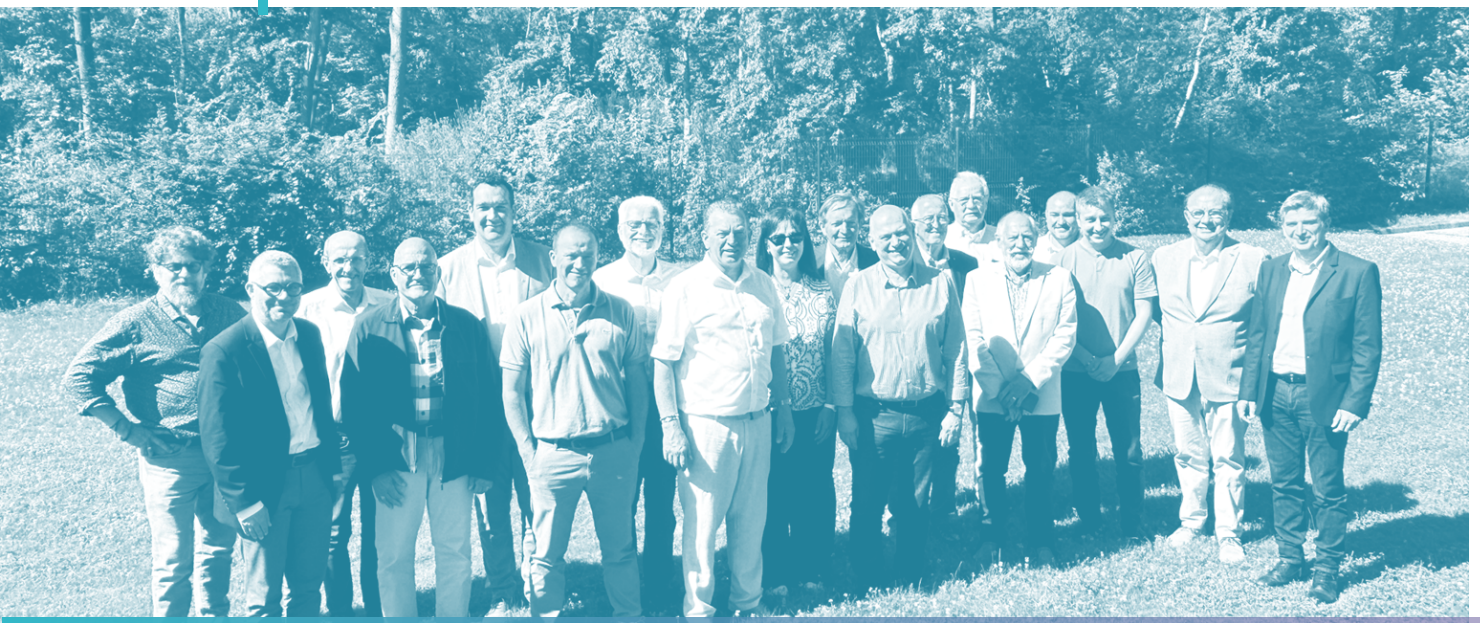
ORDRE DU JOUR

- Comprendre TE80
- Réseaux électriques
- Intervention du concessionnaire
- Eclairage Public et Vidéoprotection
- Bâtiments et Energies renouvelables
- Réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Achats d'énergies / CEE
- Outils à votre disposition
- Conclusion

COMPRENDRE TE80

764 communes et 15 intercommunalités adhérentes à TE80.

TE80, garant d'un service public de l'énergie, pour et avec les territoires.



Grâce à la mutualisation, le rôle du syndicat est de :

1. CONSEILLER
Études, expertise et aide à la décision

2. FINANCER
Mobilisation des aides et recherche de financements

3. RÉALISER
Conduite des travaux et suivi des chantiers

4. CONTRÔLER
Suivi des concessions et défense des intérêts des collectivités

TE80 est un outil au service des communes et des EPCI pour agir plus efficacement.
Nos valeurs traduisent cet engagement : accompagner les collectivités et construire ensemble une transition énergétique innovante et durable.

COMPRENDRE TE80

Les délégué(e)s de commune à **TE80** : un relais de proximité, **l'interlocuteur privilégié** entre votre **collectivité** et **TE80**

Votre rôle :

- **Représenter** votre collectivité lors des réunions de secteur et porter sa position sur les sujets énergétiques et de réseaux ;
- **Exprimer** les attentes, projets et besoins locaux afin d'alimenter les réflexions et les actions menées par **TE80** ;
- **Assurer** la circulation des informations entre **TE80**, le conseil municipal et les services communaux ;
- **Accompagner** les élus et les habitants sur les questions du quotidien : éclairage public, réseau électrique, gaz, bornes de recharge pour véhicules électriques, vidéoprotection, rénovation énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, etc.

Chaque EPCI est représenté directement au comité syndical par un(e) délégué(e) titulaire et un(e) suppléant(e).



COMPRENDRE TE80

territoire d'énergie SOMME

LES MEMBRES DU BUREAU



Franck BEAUVARLET
Président



Franck DARRAGON
1er vice-président



Jean-Jacques STOTER
2ème vice-président



Michel DESTOMBES
3ème vice-président



Jean-Paul LECOMTE
4ème vice-président



Virginie SANNIER
5ème vice-présidente



Jean-Marie MACHAT
6ème vice-président



Maxime LAJEUNESSE
7ème vice-président



Régis SINOQUET
8ème vice-président



Bruno BALESDENT
9ème vice-président



Frédéric DEMULE
10ème vice-président



Fabrice FROMENTIN
11ème vice-président



Romaric LECLERCQ
12ème vice-président



Claude MAQUET
13ème vice-président



Aurélien CAZÉ
1er secrétaire



Jean-Louis RAMECKI
2ème secrétaire



Laurent CHOLET
Membre du bureau



Vivien GRENIER
Membre du bureau



Didier FRANCOIS
Membre du bureau

LA GOUVERNANCE :

Vous êtes représentés au comité syndical par 62 délégués titulaires et 62 délégués suppléants dont 19 composent le **Bureau**.

Vous pouvez compter sur l'engagement des élus du Comité syndical et du Bureau de **TE80** pour porter vos préoccupations et défendre vos intérêts à l'échelle départementale.

COMPRENDRE TE80

A quoi servent concrètement les ressources de TE80 ?

Les ressources du syndicat permettent de financer des projets utiles au quotidien et pour l'avenir.

Notre mission : investir aujourd'hui pour des territoires plus durables demain.



Les travaux sur les réseaux électriques

Renforcer et sécuriser le réseau pour tous.



L'enfouissement des réseaux

Embellir nos communes et améliorer la résilience des réseaux.



La rénovation de l'éclairage public

Moderniser pour moins consommer et plus de confort.



La vidéoprotection

Sécuriser les espaces publics et protéger les habitants.



Les bornes de recharge pour véhicules électriques

Accompagner la mobilité propre sur le territoire.



La rénovation énergétique des bâtiments publics

Réduire les dépenses énergétiques et améliorer le confort.



Le développement des énergies renouvelables

Produire localement des énergies propres et durables.

COMPRENDRE TE80

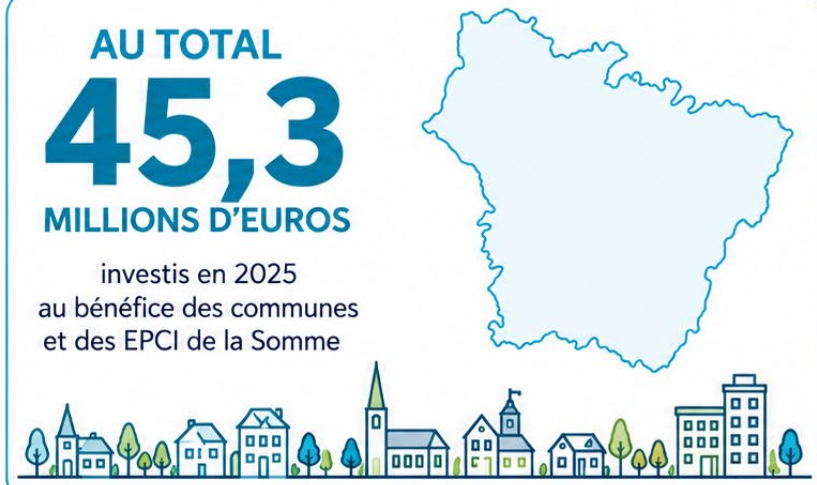
Ainsi ce sont + de 45 M€ investis sur les projets du territoire en 2025*

AU TOTAL

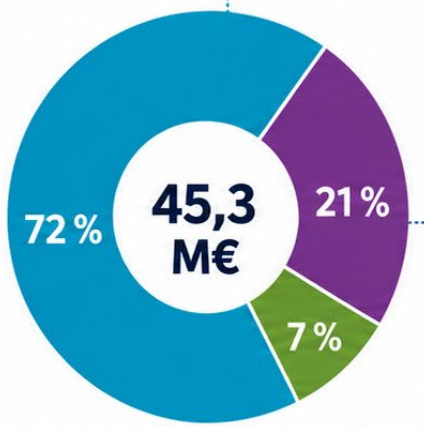
45,3

MILLIONS D'EUROS

investis en 2025
au bénéfice des communes
et des EPCI de la Somme



RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS 2025*



32,765 M€ — **Budget principal**
Investissements sur les réseaux électriques, l'éclairage public, la rénovation énergétique, la mobilité propre, la vidéoprotection...

9,592 M€ — **Budget annexe réseaux de chaleur**
Investissements pour développer et moderniser les réseaux de chaleur

2,957 M€ — **Budget annexe génie civil communications électroniques**
Investissements pour déployer et moderniser les infrastructures numériques

Chaque euro investi par TE80 améliore le cadre de vie, renforce l'attractivité des territoires et prépare un avenir plus durable pour les habitants de la Somme.

** Chiffres issus du CFU 2025*

**** Fiche synthétique des travaux et investissements dans votre secteur à votre disposition à la table d'accueil.***

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les défis auxquels vos collectivités sont confrontées :

- **Monter un projet devient de plus en plus complexe**, sur les plans technique, administratif et financier.
- **L'électrification des usages s'accélère et doit être anticipée**, notamment pour ses impacts sur les réseaux : bornes de recharge, pompes à chaleur, photovoltaïque, bâtiments publics…
- **Les coûts de l'énergie restent volatils et difficiles à anticiper.**
- **Les habitants attendent davantage** de services, de réactivité et de résultats concrets.

Les enjeux énergétiques sont au centre de la gestion communale et communautaire. TE80 vous accompagne sur ces sujets.



territoire d'énergie

RÉSEAUX ELECTRIQUES

DIRECTION DES OPÉRATIONS

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

- **TE80 pour les communes adhérentes est propriétaire des réseaux** (réseau HTA : 15 000 ou 20 000 V, poste de transformation HTA, réseau Basse Tension: 400 V, branchements et comptages).
- **Autorité organisatrice de la distribution publique :** 2 contrats de concession (Délégation de Service Public)
- **Des travaux sous maitrise d'ouvrage de TE80 obligatoires** (renforcements, extensions, sécurisations) et des travaux « optionnels » (enfouissements).
- **Financement pluriel et varié de ces travaux** : pétitionnaire, concessionnaires, collectivités, Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE), CD80, etc.
- **Dialogue/contrôle des concessionnaires :** Enedis et SICAE de la Somme et du Cambraisis. Des réunions mensuelles ou trimestrielles, un rapport d'activité contractuel annuel qui fait l'objet d'une analyse détaillée et d'une présentation aux élus.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

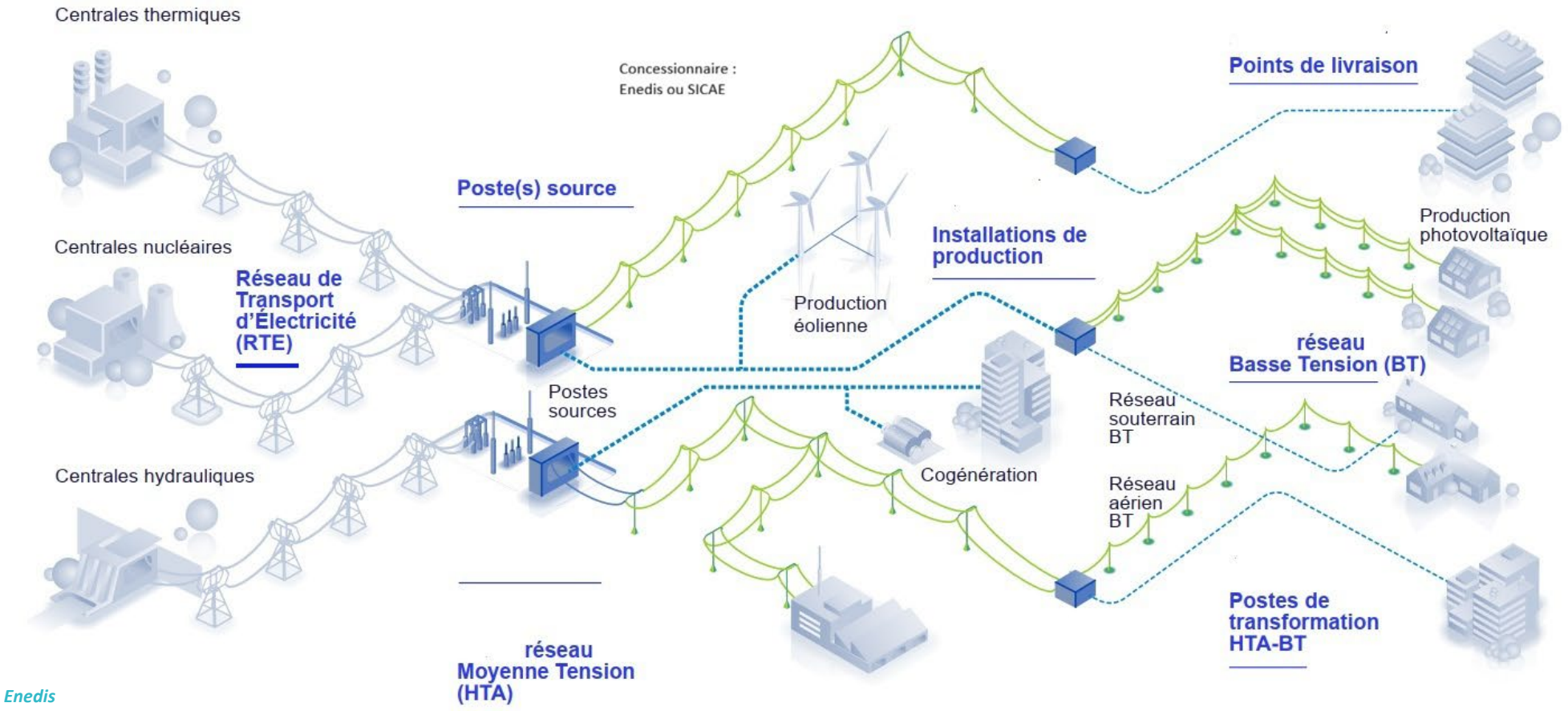


Image Enedis

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les Composants *(Lignes 15 000 ou 20 000 V)*





RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les Composants *(Lignes 15 000 ou 20 000 V)*







RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation





RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation







RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation







RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation *(vus de l'intérieur...)*



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants *(Lignes Basse Tension aériennes)*







RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants *(Lignes Basse Tension aériennes)*





RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants *(Lignes Basse Tension souterraines)*





RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants *(Divers Coffrets de Distribution BT)*







RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

Exemple financier *(effacement)* *pour une commune de catégorie* **A** ou **B***



Projet d'effacement à Rue

Travaux électriques :

- Coût hors taxes des travaux électriques (y compris le contrôle technique des ouvrages) : 248 708,00 €
  - Frais de maîtrise d'œuvre **5 %** du coût HT de l'opération : 12 435 €
  - Montant total hors taxes de l'opération : 261 143 €
  - TVA sur les travaux : 49 741 €
  - **Total TTC : 310 885 € TTC**

Le plan de financement :

- Participation de la **commune** **50 %** du coût HT de l'opération soit : 130 571 €
- Montant pris en charge par **TE80** **50 %** soit : 130 571 €
- TVA avancée par **TE80** : 49 741 €
- **Total TTC : 310 885 €**

D'autres aides peuvent être mobilisées, notamment du CD80, sous conditions

* Catégorie de la commune
➔ **Guide 2026 des Services et des Aides Financières** (p5)

INTERVENTION DU CONCESSIONNAIRE

Enedis, un acteur au cœur du système électrique français

territoire d'énergie SOMME

1,4 millions de km
de câbles sur 95 % du territoire
(35 fois le tour de la Terre, moitié aérien/moitié souterrain)

15 000 km
de réseau neuf **chaque année**
(un tour de la terre tous les 3 ans)

45 GW d'EnR raccordés
dont **22GW** de PV et **19,5GW** d'éolien

1 082 000 installations photovoltaïques
dont **678 000** en autoconsommation

2,3 millions de points de charge
pour véhicules électriques

39,6 millions de clients

38,4 millions de compteurs Linky
10 millions d'interventions à distance chaque année

2 257 postes sources



GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION



ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

Enedis

En 2025, Enedis injecte 38,4 M€ au périmètre TE80

Clients

TURPE + recettes raccordements

DGEC

2,3 M€

Fonds FACE

AODE : TE80

territoire d'énergie SOMME

3,2 M€

Flux financiers concessifs

12,4 M€

Remise d'ouvrages au concédant

Taxes

2,8M€

Communes et EPCI

30,1 M€

Investissements

Flux financiers concessifs

Part R1 (fonctionnement)	0,6 M€
Part R2 (investissements)	1,3 M€
Article 8 (effacements)	0,25 M€
PCT (40% extensions)	1,0 M€

Aménagement électrique des territoires

Le réseau électrique est aujourd'hui au carrefour de nombreux enjeux liés à l'aménagement du territoire et à la transition énergétique : l'implantation des énergies renouvelables (EnR) dans les territoires; le développement de la mobilité électrique et le raccordement des bornes de recharge; la décarbonation de l'industrie; la souveraineté numérique via l'implantation de datacenters; la réhabilitation de friches, etc.

➔Une relation qui passe de « concessionnaire - prestataire technique »
à « aménageur - partenaire stratégique »

- Bien sûr, présents à vos côtés au quotidien,
- mais surtout, vous accompagner **très en amont** de vos projets, petits et grands.



Un interlocuteur Enedis accompagne chaque élu de la Somme !

territoire d'énergie SOMME



Pierre-Yves GANDON
Délégué Territorial

06 60 48 40 47

- Préfecture
- Parlementaires et grands élus
- Région, Conseil départemental

ENEDIS

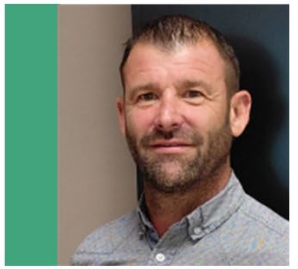
Grégory THUILLIER



gregory.thuillier@enedis.fr
Tél : 06 98 49 72 81

Interlocuteur territorial pour :
- CA Amiens Métropole
- CC du Territoire Nord Picardie
- CC du Pays du Coquelicot

Sébastien FRION



sebastien.frion@enedis.fr
Tél : 06 78 68 72 38

Interlocuteur territorial pour :
- CC Somme Sud-Ouest
- CC Avre Luce Noye
- CC du Grand Roye
- CC de l'Est de la Somme
- CC Terre de Picardie
- CC Val de Somme

Pascal LEDUC



pascal.leduc@enedis.fr
Tél : 06 27 28 73 53

Interlocuteur territorial pour :
- CA de la Baie de Somme
- CC Ponthieu-Marquenterre
- CC Nièvre et Somme
- CC du Vimeu
- CC des Villes Sœurs
- CC interrégionale Aumale Blangy-sur-Bresle



ÉCLAIRAGE PUBLIC

DIRECTION
DES OPÉRATIONS

ÉCLAIRAGE PUBLIC

territoire d'énergie

L'éclairage public est « l'ensemble des installations lumineuses destinées à éclairer les espaces extérieurs publics afin d'assurer la sécurité, le confort et la mise en valeur du cadre de vie nocturne. »

Il répond à plusieurs règlements ou normes techniques.

Le choix de la durée d'éclairage est à la main de la commune (pouvoirs de police du Maire).

Le système comprend :

- Des « sources lumineuses »
- Une ou des commande(s)
- Des câbles

ÉCLAIRAGE PUBLIC





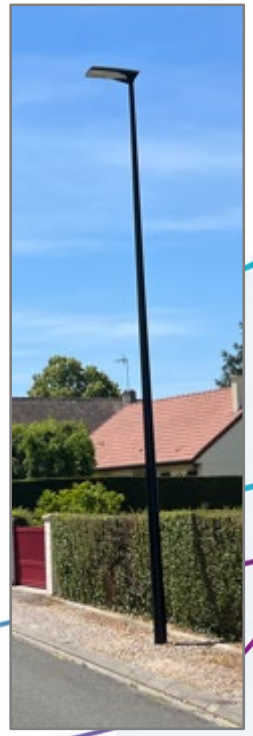




ÉCLAIRAGE PUBLIC







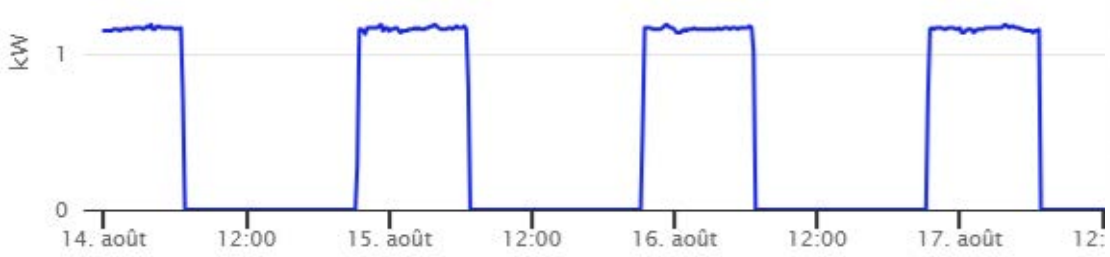
ÉCLAIRAGE PUBLIC

QUE PROPOSE TE80 ?

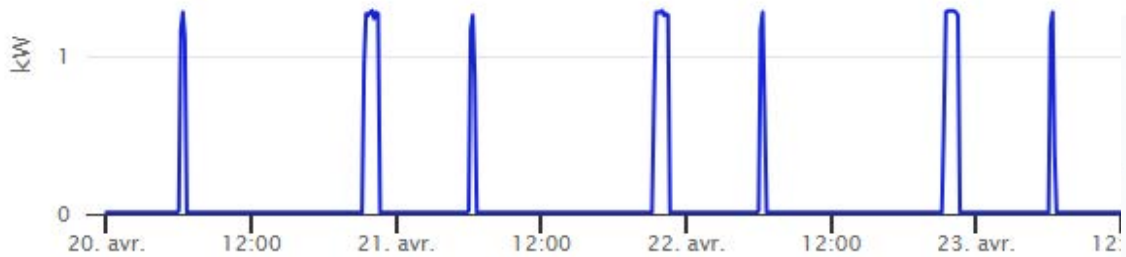
- **Ingénierie et travaux pour le remplacement des systèmes** *(avec ou sans transfert de compétence)*
- **Entretien / maintenance / réponses règlementaires aux DT/DICT** *(Déclarations de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)* **+ Astreintes**
- **Travaux** *(renforcements, enfouissements)*
- **Achat d'énergie avec «surveillance des consommations» et optimisation des contrats**
- **Solutions de financement**

Un travail sur le « fonctionnement optimal » sur la base des choix communaux :
programmation horaire, baisse de luminosité automatique pour éclairage «permanent», nouvelles possibilités de **«réglage des armoires»** via de nouveaux modules radio.

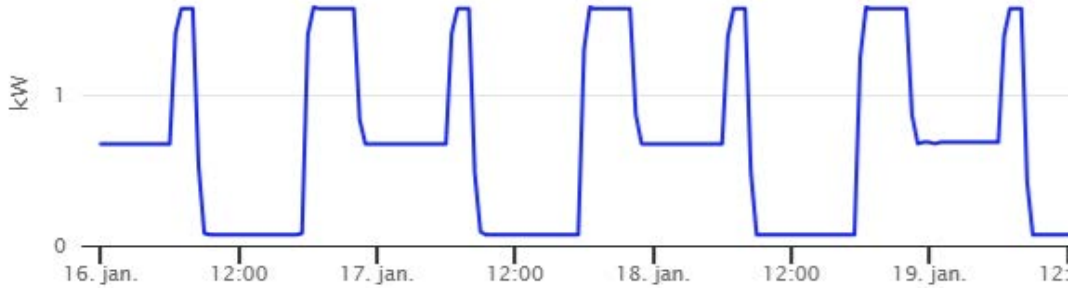
ÉCLAIRAGE PUBLIC



Éclairage permanent



Éclairage avec extinction



Éclairage avec baisse d'éclairement automatique



Prise en compte panne Éclairage

ÉCLAIRAGE PUBLIC

territoire d'énergie

Exemple Financier *pour une commune de catégorie* **A** ou **B***

Pour un devis de 60 620 € HT de matériel et 14 374 € HT de rénovation d'armoires de commande :

Détail des montants pris en charge par Territoire d'Energie Somme :

* 20 % du coût hors taxes	12 124 €
* 70 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes :	10 062 €
* la maîtrise d'œuvre 7 % du coût HT des travaux	5 250 €
* la TVA sur les travaux……	14 999 €
Montant total pris en charge par TE80	**42 435 €**
Contribution de la Commune	**52 808 €**

Marquivillers





* Catégorie de la commune
➔ **Guide 2026 des Services et des Aides Financières** (p5)

D'autres aides peuvent être mobilisées sous conditions, notamment du CD80

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo





Quelques données sur les transferts de compétences en entretien :

507 Communes et **2** communautés de communes (Zone TGV et zone Gros Jacques CCVS) ;
57 900 points lumineux dont :
33 500 lanternes LED ;
24 460 autres sources dont 22 130 SHP (Sodium Haute Pression) et 1 296 IM (Iodure Métallique).

Le 24 février 2027, la règlementation européenne interdira la mise sur le marché de lampes à décharge (Sodium Haute Pression - SHP -, Iodure Métallique - IM)
Ces ampoules sont utilisées pour des usages d'éclairage public (SHP) ou d'éclairage sportif (IM).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo



Sodium Haute Pression – EP principalement



Pas de solution de remplacement



Iodures Métalliques– Eclairage Sportif en quasi-totalité

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo

TE80 adapte son règlement de service : fin de la maintenance préventive pour les ampoules qui ne seront plus disponibles.

>> Diffusion durant l'été d'une information générale aux communes qui n'ont pas transféré leur compétence « entretien EP », sur la fin de commercialisation de ces ampoules, les solutions de remplacement et les aides.

>> Information récente ciblée et proposition de rendez-vous aux communes qui ont transféré la compétence « entretien EP ». Un retour est attendu **impérativement avant le 20/10/2026.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes IM

POUR LES LUMINAIRES DE TYPE IM ET ASSIMILÉS :

Pas de matériel de substitution > Prévoir un remplacement par des systèmes LED à court terme.

Aide de TE80 : 20 % du montant HT de l'investissement (hors communes urbaines ne versant pas la totalité de « leur taxe électricité » à TE80 : 0%).

Il est également possible de solliciter l'aide du CD80 via le Fonds d'Aide aux Communes (FAC) d'un taux maximum de 30%, sous réserve de validation par les Conseillers départementaux du canton.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP

Pour les luminaires SHP, scénario privilégié par TE80 :

- Proposition de remplacement des luminaires concernés par un système *LED (avec engagement de réalisation)*.
- **Aide de TE80 = 20 % du montant** *HT (hors communes urbaines ne versant pas la totalité de « leur taxe électricité » à TE80 : 0%)* de l'investissement.
- **Possibilité de solliciter également l'aide du CD80 via le Fonds d'Aide aux Communes (30% maximum, sous réserve de validation par les conseillers départementaux du canton).**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP

2 autres scénarios proposés :

- **Remplacement des lampes, si possible par des lampes de substitution LED** *(sous conditions : suppression de l'appareillage, adaptation éventuelle des disjoncteurs, etc.)* : de 35 à 48€/an d'entretien au lieu de 28 à 39€/an pour les SHP avec gain sur les consommations de 47€/an pour les communes sans extinction et de 24€/an pour les communes avec extinction de 6h).

- **En cas d'impossibilité de remplacement** (état ou âge de la lanterne) : ultime remplacement de l'ampoule à l'identique et information à la commune de l'impossibilité de tout remplacement futur préventif et correctif. **Le coût de la maintenance de type SHP sera maintenu jusqu'à la fin de vie de la lampe.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo

Cas concret : passage LED

Exemple financier réel : Commune de catégorie A ou B, ayant remplacé en 2012/2014 toutes ses lanternes par du matériel SHP « Haut de Gamme » (55 luminaires)

	Montant Investissement (€ HT)	Reste à charge maximum commune (€)	Montant Energie annuelle (€)	Montant Maintenance annuelle (€)	Total Annuel (€)
Actuel			2 000 €	1 270 €	3 270 €
Solution 1 Ampoules de Substitution			725 €	1 450 €	2 175 €
Solution 2 Remplacement lanternes	60 000 €	48 000 €	895 €	800 €	1 695 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entretien - Maintenance Eclairage Public
Réponses DT-DICT

- Dépannage **(entretien correctif)** avec demande sur site Internet
- **Dépannage en Urgence** si un quartier complet est touché
- **Gestion des sinistres**
- Réponses **règlementaires** aux Déclarations de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Optimisation des coûts et financement

COTISATION MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BARÈME 2026 Communes avec taxe sur l'électricité au profit de TE80					
Type de source	Régime n°4 AD (+ de 3000 h/an)	Régime n°3 AE (3 000h - 2 001 h/an)	Régime n°2 BD - BE (2 000h - 1 001h/an)	Régime n°1 CD -CE - MF (- 1 000h/an)	Éclairage Homologué (- 1 000h /an)
SHP 70	28,20 €	24,40 €	16,90 €	14,50 €	- €
SHP 100	32,30 €	25,80 €	21,40 €	18,00 €	- €
SHP 150	38,70 €	28,00 €	23,90 €	20,70 €	- €
SHP 250	46,50 €	31,50 €	26,50 €	22,20 €	- €
SHP 400	48,90 €	37,60 €	30,20 €	27,50 €	- €
SHP 1000	85,00 €	72,30 €	63,20 €	53,30 €	- €
IM ≤ 500	56,50 €	40,10 €	32,40 €	25,80 €	- €
IM 1000	147,10 €	125,10 €	76,40 €	65,00 €	84,50 €
IM 2000	- €	- €	- €	83,50 €	105,20 €
IM 2000 - 400 V	- €	- €	- €	99,40 €	117,90 €
FLUO 55	77,40 €	65,70 €	31,60 €	26,90 €	- €
TF < 36	17,90 €	15,20 €	11,30 €	10,80 €	- €
TF > 36	25,20 €	21,40 €	16,10 €	15,30 €	- €
Lanterne LED	16,20 €	14,80 €	14,20 €	13,30 €	- €
Ampoule LED]0;40]W	35,00 €	27,90 €	23,20 €	19,50 €	- €
Ampoule LED]40;50]W	47,70 €	38,10 €	31,60 €	26,60 €	- €
Feux Récompense (Optionnel)	246,80 €	- €	- €	- €	- €



VIDÉOPROTECTION

DIRECTION
DES OPÉRATIONS

VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection publique est un système de caméras installé dans les espaces publics pour contribuer à la sécurité des personnes et des biens, prévenir les incidents et aider les autorités dans leurs missions de protection et d'intervention.

Le système comprend :

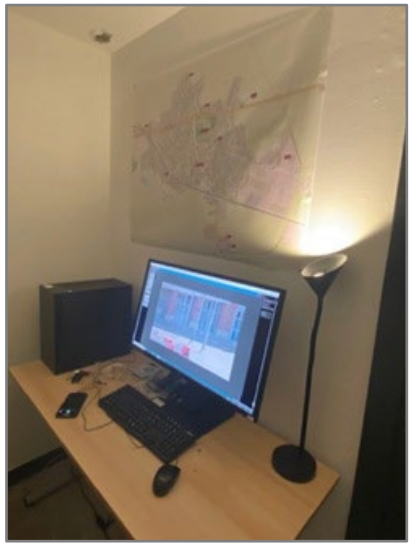
- Des capteurs d'images (caméras de divers type)
- Un ou des systèmes de communication (radio, fibre optique, GSM 5G, …)
- Un système de stockage et de visualisation des images.

VIDÉOPROTECTION

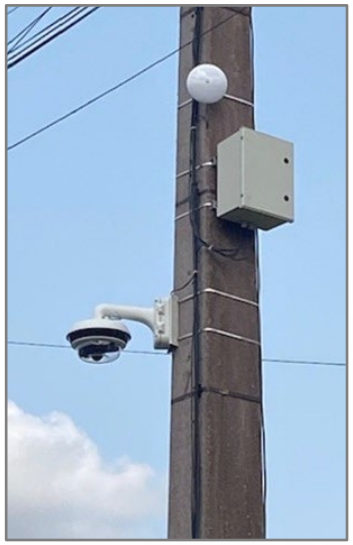
territoire d'énergie

Centre de Supervision





Divers systèmes de caméras installés







VIDÉOPROTECTION

Que propose TE80 ?

- **Ingénierie** et travaux pour l'installation de **nouveaux systèmes** ou d'extension de **systèmes existants**
- **Gestion des démarches administratives et règlementaires** notamment auprès des services préfectoraux.
- Entretien et maintenance *(2 modes)*
- **Réponses règlementaires** aux Déclarations de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux + **Astreinte**
- **Financement**

VIDÉOPROTECTION

territoire d'énergie SOMME

Exemple financier *pour une commune de catégorie** ***A*** *ou* ***B***

Avec transfert de la compétence **maitrise d'ouvrage**

Dossier d'un montant de travaux de 57 924 € Hors Taxes

- Montant pris en charge par TE80 (20 % du coût hors taxes des travaux) :	**11 585 €**
- Maitrise d'œuvre 7% du HT :	**4 055 €**
- TVA	**11 585 €**
- Contribution de la Commune :	**46 339 €**
TOTAL TTC :	**73 564 €**

La Neuville Sire Bernard



D'autres aides peuvent être mobilisées, notamment la DETR et le FIPD sous certaines conditions et avec de la patience.

* Catégorie de la commune
➔ **Guide 2026 des Services et des Aides Financières** (p 5)



BATIMENTS
ÉNERGIES RENOUVELABLES

DIRECTION DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE



territoire d'énergie SOMME

LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ (CEP) DEVIENT...

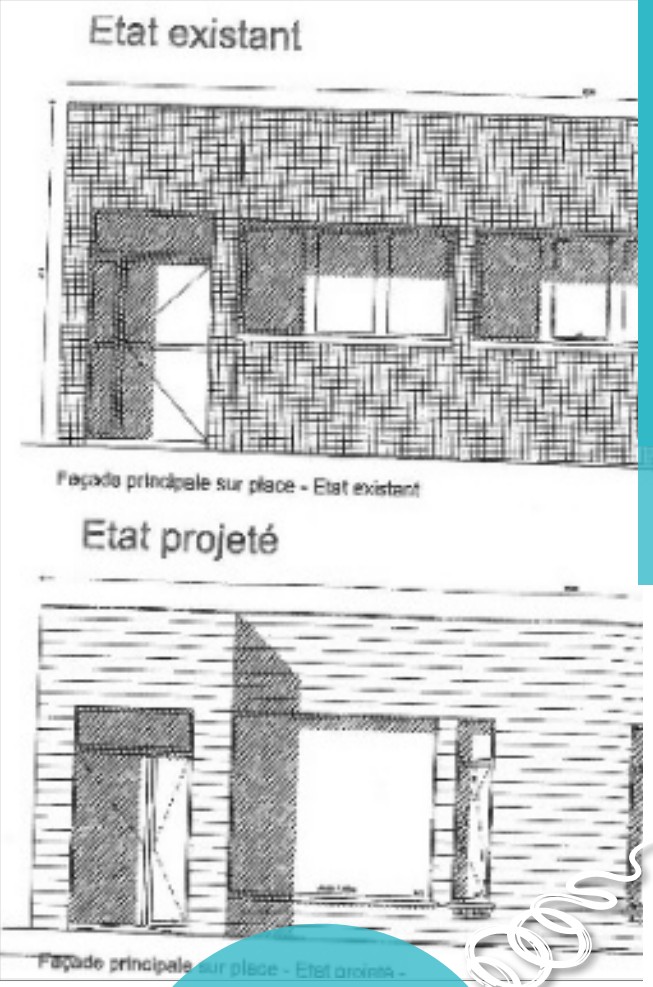
SOOBRE 80

Service **O**pérationnel pour des **O**uvrages **B**âtis **R**esponsables et **E**conomes dans la Somme

BATIMENTS ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un parcours basé sur des valeurs fortes





SOOBRE 80

Service Opérationnel pour des Ouvrages Bâtis Responsables et Economes dans la Somme

territoire d'énergie SOMME

Scinder le conseil en 4 approches complémentaires, pour « coller » au plus près des attentes et selon la taille des bâtiments :

- Niveau 0 : conseils gratuits et ouvert à tous les adhérents de TE80
- Niveau 1 : pré diagnostic énergétique pour un aperçu global; suivi des consommations et dépenses d'énergies avant et après rénovation
- Niveau 2 : stratégie de rénovation globale avec audits énergétiques réglementaires
- Niveau 3: mandat de maitrise d'ouvrage à TE80 pour le passage en phase travaux / accès aux financement fonds de concours.

Depuis le 1er janvier 2026

	MISSIONS	REMARQUES	TARIFS PROPOSÉS		
Niveau 0	1er contact 1ère visite conseils/priorisations	expression des besoins et attentes ; repérage et suites à donner	**0 € / à titre gracieux**		
Niveau 1	Réalisation d'un pré-diagnostic énergétique	Passage de la demande en **Bureau** syndical tous les mois + Pré-diagnostic réalisé en interne (pas nécessaire si diagnostics déjà réalisés de moins de 3 ans)	**300 € / bâtiment**		
Niveau 2	Réalisation d'un audit énergétique complet et accompagnement dans les dossiers de demande de subvention	Audit réalisé par un prestataire selon la méthode TH CEX Réalisation de 3 scénarios de performance + étude d'approvisionnement énergétique	- de 500m²	500 à 1000 m²	+ de 1000m²
			500 € / bâtiment	**1 000 € / bâtiment**	**1 500 € / bâtiment**
Niveau 3	Maitrise d'ouvrage sous mandat	**TE80** passe les marchés de travaux, contractualise, pilote les travaux , réceptionne et paie l'intégralité des factures avant la refacturation à la collectivité	**2 000 € / opération**	**3 500 € / opération**	**5 000 € / opération**
Options à la carte	Déclaration OPERAT	Respect du décret tertiaire	Refacturation à l'identique		
	Audit et installation d'un équipement de télégestion	Respect du décret BACS	Refacturation à l'identique		
		TOTAL	**2 800 €**	**4 800 €**	**6 800 €**

Cotisation « au projet »

Prise en charge de TE80 de 70 à 80%

SOOBRE 80 : Votre parcours de rénovation énergétique

Service Operationnel pour des Ouvrages Batis
Responsables et Economes de la Somme

territoire d'énergie
SOMME

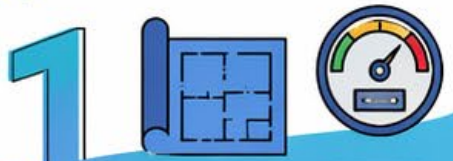
Niveau 0 : Conseils et Infos (Offert)

Informations générales, visites de sites et aide au choix du modèle économique pour lancer un projet.



Niveau 1 : Pré-diagnostic Simplifié

État des lieux des consommations et ratios (300 € / bâtiment) pour identifier les gisements d'économies.



Niveau 2 : Audit énergétique complet

Scénarios de travaux chiffrés



Tarifs d'Adhésion
(selon taille)
< 500 m² : 500 €
500 à 1000 m² : 1 000 €
> 1000 m² : 1 500 €

Niveau 3 : Conduite des Travaux

TE80 assure le mandat de maîtrise d'ouvrage, le pilotage des chantiers et la recherche de subventions.

Audit énergétique réglementaire complet et élaboration de scénarios de travaux chiffrés.



Tarifs d'Adhésion
(selon taille)
< 500 m² : 2 000 €
500 à 1000 m² : 3.500 €
> 1000 m² : 5 000 €

Financement et Fonds de Concours

Accès au fonds de concours TE80 et valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).



Objectif Sobriété & Réglementation



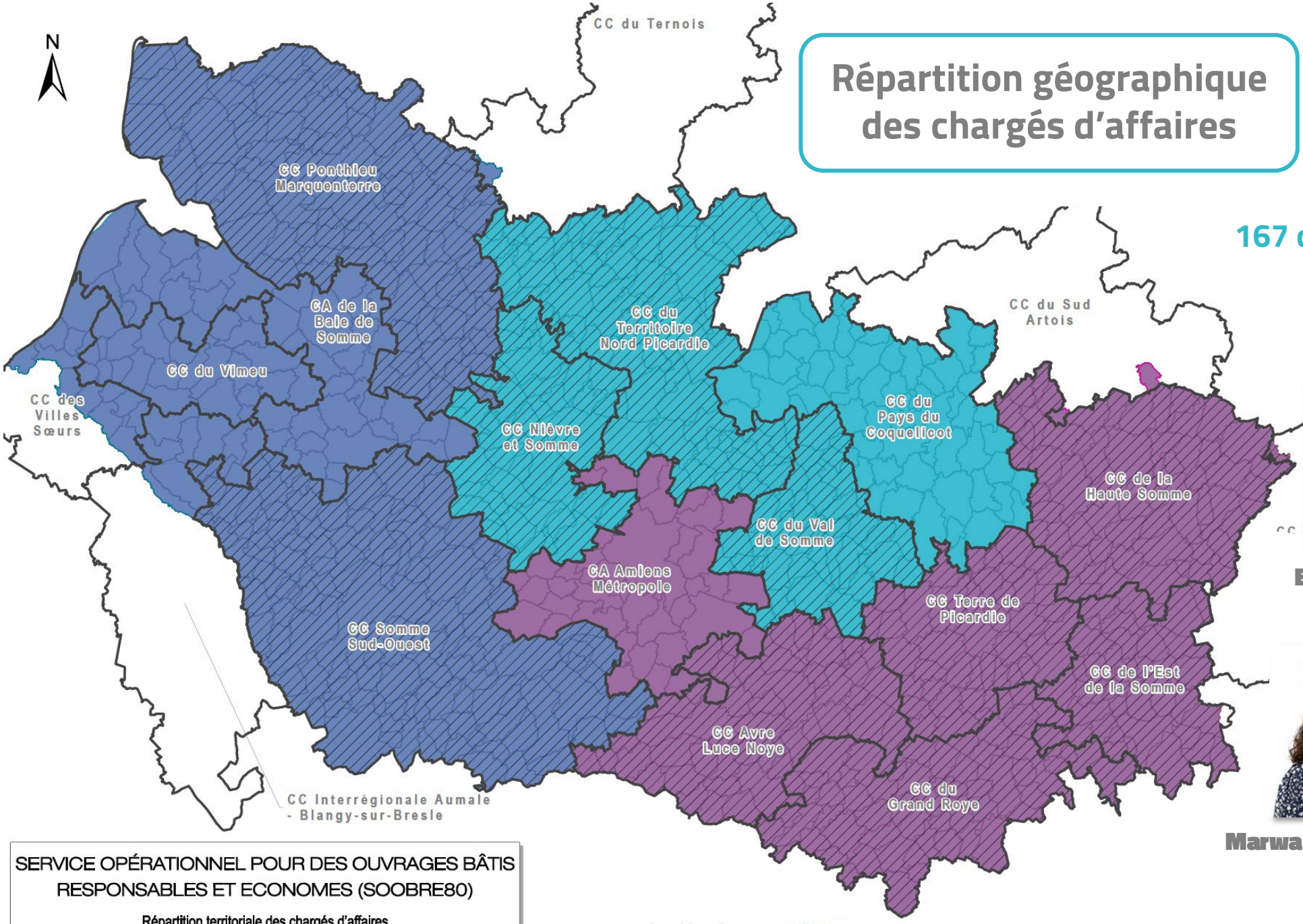
Aide à la saisie OPERAT (Décret tertiaire) et sensibilisation aux éco-gestes (Concours Ecoloustics).

Flyer 2026

Répartition géographique des chargés d'affaires

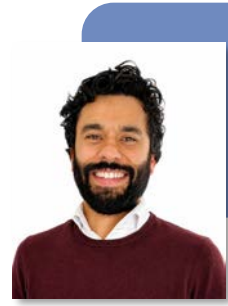
territoire d'énergie SOMME

167 collectivités accompagnées
663 bâtiments
70 000 m²





Eric DARRAS



Diego AGUILERA



Marwa GATTOUFI

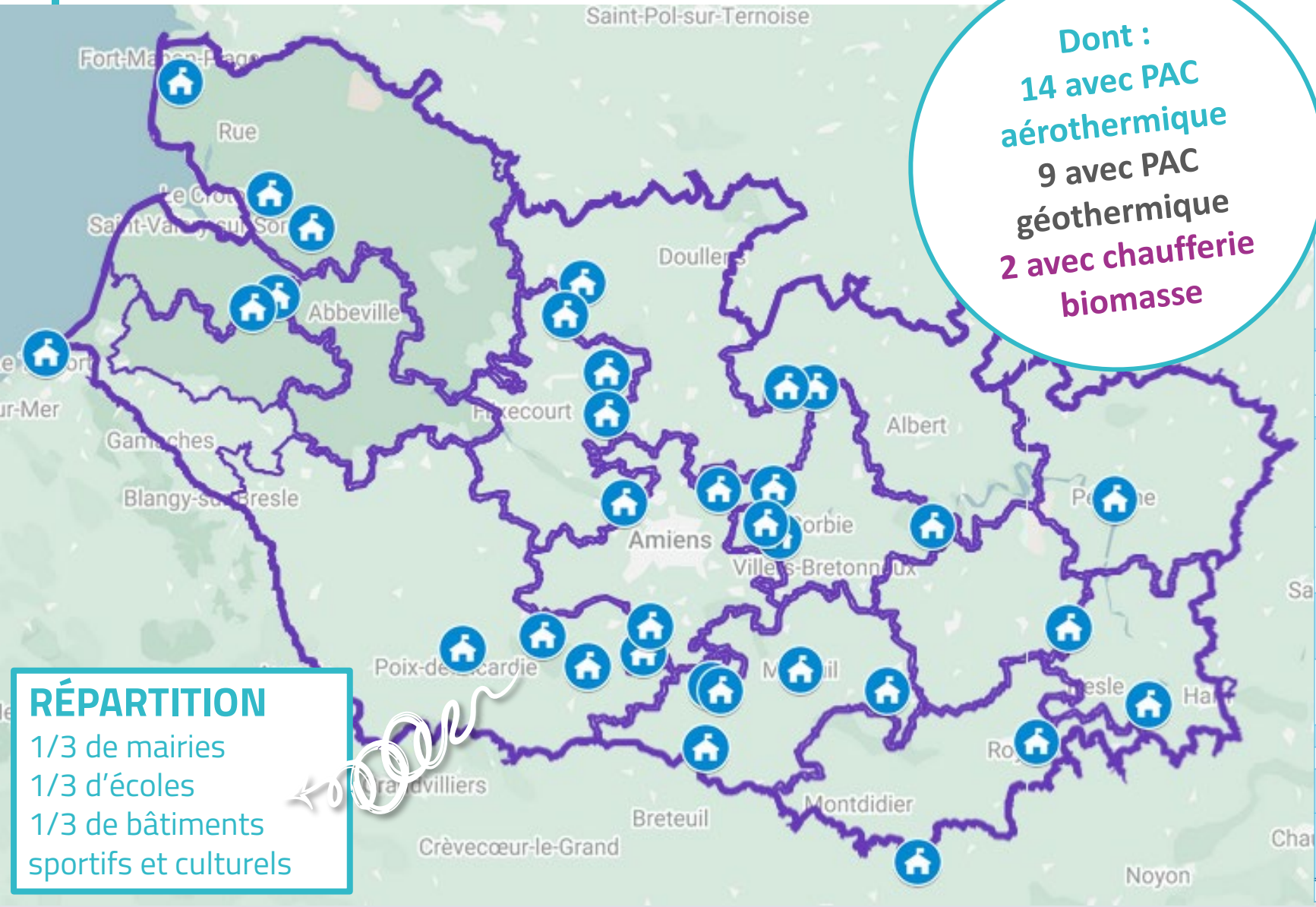


Ep jrjf DELAPORTE

SERVICE OPÉRATIONNEL POUR DES OUVRAGES BÂTIS RESPONSABLES ET ECONOMES (SOOBRE80)

Répartition territoriale des chargés d'affaires

33 OPÉRATIONS EN COURS



Dont :
14 avec PAC aérothermique
9 avec PAC géothermique
2 avec chaufferie biomasse

territoire d'énergie SOMME

Secteur	Collectivité	montant total estimatif (HT)
CAAM	Allonville	130 000 €
	Saint-Sauflieu	1 400 000 €
	Hébécourt	730 000 €
CCALN	Hangest-en-Santerre	190 000 €
	CC Avre Luce Noye	850 000 €
	Jumel	380 000 €
	Ailly-Sur-Noye	1 000 000 €
	La faloise	112 000 €
CCES	Hombleux	730 000 €
CCGR	Rollot	1 200 000 €
	Carrépuis	350 000 €
CCHS	CC Haute Somme	850 000 €
CCiVS	Mers-les-bains	400 000 €
CCNS	Argoeuves	130 000 €
	Halloy les Pernois	260 000 €
	Vignacourt	780 000 €
	Lanches-saint-Hilaire	100 000 €
CCPC	Harponville	240 000 €
	Etinhem Méricourt	250 000 €
	Toutencourt	410 000 €
CCPM	Ponthoile	700 000 €
	Quend	200 000 €
	Sailly Flibeaucourt	150 000 €
CCSSO	Namps-Maisnil	430 000 €
	O-de-Selle	170 000 €
	Croixrault	300 000 €
CCTNP	CCTNP	1 600 000 €
CCTP	CC Terre de Picardie	470 000 €
CCV	Cahon	200 000 €
	Quesnoy-le-montant	300 000 €
CCVS	Pont-Noyelle	180 000 €
	Vecquemont	250 000 €
	Bussy les Daours	200 000 €
		33 **15 642 000 €**

RÉPARTITION
1/3 de mairies
1/3 d'écoles
1/3 de bâtiments sportifs et culturels

Rénovation vertueuse et amélioration de la performance énergétique de la **mairie-école** de **PONT-NOYELLE**

territoire d'énergie SOMME

Pour une exemplarité :

Coût global TTC
4/ 9 ¥99 &





SOCIALE
Une transition énergétique réussie pour une commune dynamique de 826 habitants : **Economies** et **confort thermique** (hiver et été) pour les usagers via la rénovation du bâti et l'utilisation potentielle du solaire pour un projet d'autoconsommation collective dans un second temps.

INGENIERIE / TE80
Pilotage administratif, juridique et financier, sous mandat de **maitrise d'ouvrage** : des études jusqu'aux travaux, sur l'ensemble du projet (isolation et chauffage)

ENVIRONNEMENTALE
Surface de 282 m², Isolation combles/plafonds, rampants, Leds, VMC double flux, remplacement des films chauffants électriques par une **pompe à chaleur Air/Air**

Un **projet solaire** photovoltaïque en autoconsommation en prévision
Réduction de **2.8 tonnes** de CO2 par an *(ou 13 019 km en voiture)*

ÉCONOMIQUE
Une facture globale énergétique **inférieure de 68 %** vis-à-vis de la situation initiale *(de 58 200 kWh/an à 18 500)*

TRI
avec subventions : **13 ans.**

UNE GÉOTHERMIE AMBITIEUSE dans la Commune de ROLLOT

territoire d'énergie SOMME



Pour une exemplarité :

SOCIALE

Une transition énergétique réussie en centre bourg visant : **Indépendance énergétique, économies financières** et **confort thermique** pour les usagers via l'utilisation d'une **ressource locale**, **renouvelable** et **inépuisable**.

INGENIERIE / TE80

Pilotage complet : technique, administratif, juridique et financier, **sous mandat de maitrise d'ouvrage** : des études jusqu'aux travaux, sur l'ensemble du projet (isolation et chauffage).

ENVIRONNEMENTALE

5 sites : école maternelle et élémentaire/salle des fêtes/Cantine/Garderie/ ancienne mairie soit **1720 m²**, d'une commune de 757 habitants (commune lauréate « village d'avenir ») Isolation murs, combles et menuiseries, géothermie avec **9 sondes** de 140m : 1 260m forés, avec appoint gaz propane. Un projet permettant de passer de 57 à 4 tonnes eq CO2/an soit une **économie de 53 t eq CO2**.

ÉCONOMIQUE

Une facture globale **inférieure de 87 %** vis-à-vis de la situation initiale (sans isolation + fioul).

TRI prévisionnel avec subventions : **9 ans.**

Coût global TTC
1 273 000 €

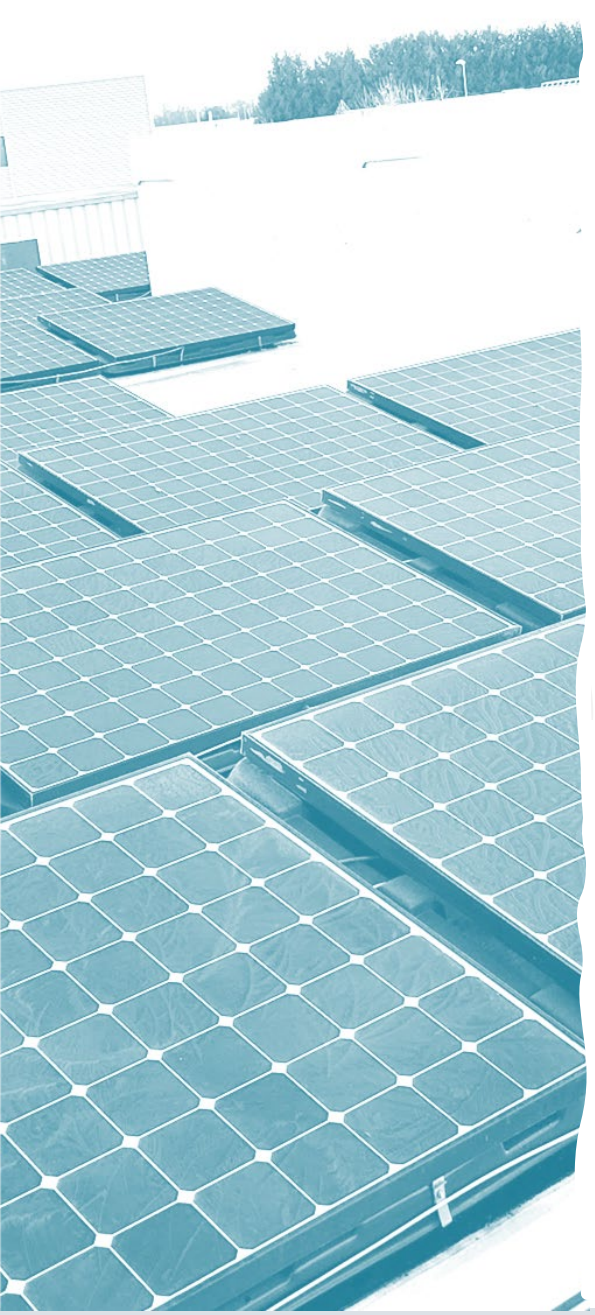
LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Fonds de concours de **TE80** pour la **rénovation énergétique des bâtiments**



COLLECTIVITÉS CONCERNÉES	PROGRAMMATION, MOE, ÉTUDES ET PRESTATIONS ANNEXES	TRAVAUX	OBSERVATIONS
Communes reversant la taxe à **100%** au bénéfice de **TE80** et de leurs groupements.	**80 %** **80 000 €** d'aide maximum/projet.	**20 %** **60 000 €** d'aide maximum/projet	▪ 1 projet aidé/an/par collectivité ▪ **40 %** d'économies d'énergie ▪ Récupération des **CEE** générés ▪ **Priorité** aux opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage

ENVELOPPE ANNUELLE : 1,2 MILLION €
ENVELOPPE RESTANTE : 350 000€



territoire d'énergie SOMME

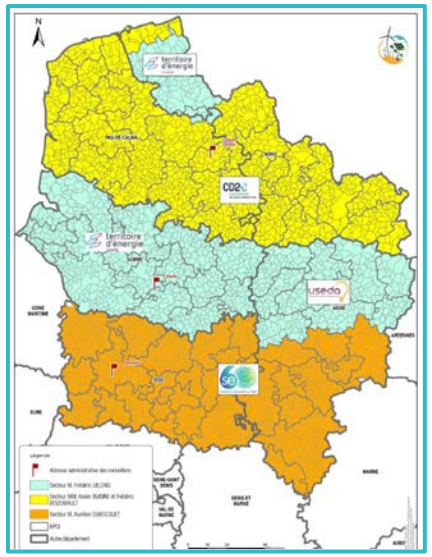
LES GÉnÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

DIRECTION DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Le réseau **Générateurs** : un conseiller neutre, gratuit et indépendant au **service des collectivités**

territoire d'énergie SOMME



- **Accompagner le plus tôt possible les collectivités et EPCI** dans leurs **projets éoliens** et **photovoltaïques** : phase d'émergence et début du développement de projets de grande envergure
- **Compléter l'expertise des communes** : pour accompagner des projets via une note d'opportunité , maitriser le rôle et les niveaux d'implication qu'elles peuvent avoir,
- **Favoriser l'émergence de grands projets de solarisation** de patrimoine, via des AMI *(appels à manifestation d'intérêt)*

FORMATION ADEME ***(gratuite)***

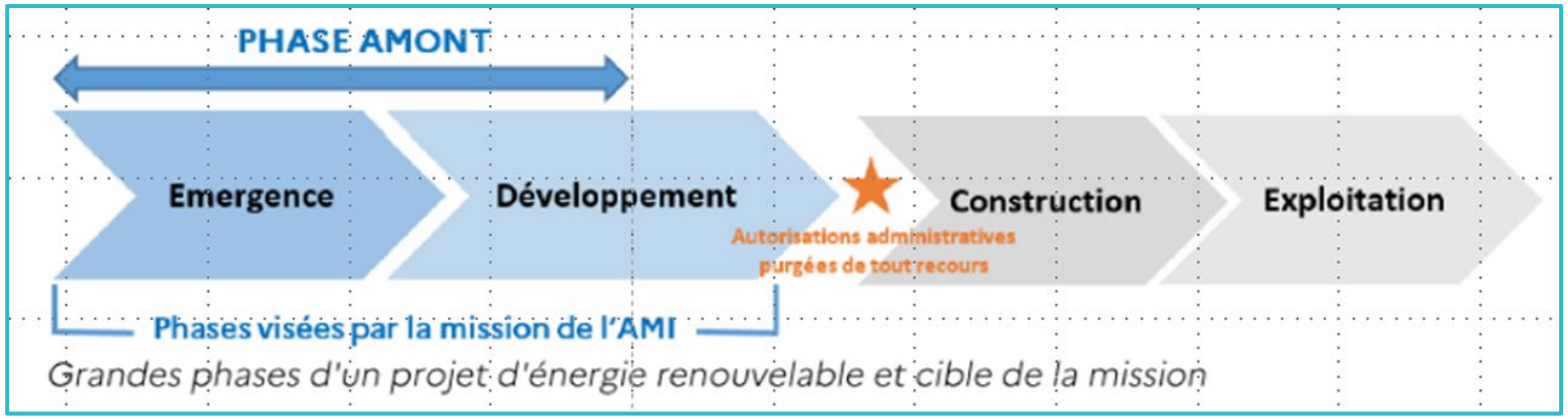
« Connaitre l'essentiel sur les projets EnR participatifs et citoyens »

Coanimée par LES GÉNÉRATEURS Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire et EnergEthic

À vos agendas !

24/11/2026

AMIENS



Une EXPERTISE locale et publique soutenue par l'ADEME, la Région et les services de l'Etat



territoire d'énergie
SOMME

Solaire Photovoltaïque : L'offre d'accompagnement de TE80

Territoire d'Énergie Somme (TE80) propose une expertise locale et publique pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition énergétique. L'offre concernant le solaire couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, du conseil stratégique initial aux différentes options de financement et de portage des installations.

Du Diagnostic à la Décision (Phase Amont)



Un parcours d'études en trois étapes

Analyse simplifiée, pré-faisabilité avec modélisation 3D, puis études spécifiques de structure ou géotechniques.



Expertise technique et juridique

Accompagnement sur l'émergence des projets, l'analyse des opportunités et la possibilité d'autoconsommation collective ou individuelle.



Personne Morale Organisatrice (PMO)

TE80 facilite l'adhésion à l'association départementale ADACES pour la gestion simplifiée d'une opération d'autoconsommation collective.

Réalisation et Modes de Gestion

Trois modes de réalisation au choix



Portage direct par la collectivité



Portage temporaire par TE80



Tiers-investissement complet par TE80



Seuils de propriété TE80

Investissement possible pour les projets au sol ou ombrières jusqu'à environ 700 KWc



Engagement longue durée

Les installations portées par TE80 font l'objet d'un bail ou d'une convention de 40 ans.

Statut de la collectivité	Accompagnement direct	Mandat Maîtrise d'Ouvrage
Adhérent reversant la TCFE à 100%	0 € ✓	0 € ✓
Adhérent reversant la TCFE à 2%	300 € / jour	300 € / jour
Non Membre	300 € / jour	300 € / jour

Contact : Frédéric LELONG
Mail : frederic.lelong@te80.fr
Tél : 06.38.21.14.24

Vous avez des bâtiments ?
Le photovoltaïque peut faire la différence

territoire d'énergie SOMME

Exemple concret : Poulainville – Autoconsommation collective

Installation photovoltaïque

20 kWc en toiture sur le groupe scolaire

10 PDL consommateurs

Réunis en autoconsommation collective

Mise en service :

1er août 2025

Pour une consommation annuelle d'environ 60 MWh (40 MWh minimum nécessaire pour mettre en place une ACC rentable)



Groupe scolaire
Conso annuelle : 9 287 MWh
Part couverte par le solaire : 26,4 %

Centre de loisirs, cantine
Conso annuelle : 9 268 kWh
Part couverte par le solaire : 26,8 %

Mairie, centre culturel, Eglise
Conso annuelle : 13 774 kWh
Part couverte par le solaire : 24,8 %

Autres bâtiments
Conso annuelle : 33 352 kWh
Part couverte par le solaire 16 %

RÉSULTATS 2025-26*

-21,5%

Sur la facture d'électricité de la commune
Soit plus de 1 650 € d'économies réalisés dès la 1ère année

**Depuis sa mise en service*



Vous avez un projet ?

Parlons-en !



Votre interlocuteur dédié :

Frédéric LELONG

frederic.lelong@te80.fr

06 38 21 14 24

TE80 vous accompagne de l'étude à la réalisation, en toute neutralité.

- Étude de faisabilité et analyse économique du projet
- Accompagnement technique et administratif jusqu'à la mise en service
- Mise en relation avec les différents acteurs compétents

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET GRATUIT
pour les communes membres reversant leur taxe à 100%



territoire d'énergie
SOMME

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE CHALEUR ET DE RAFRAICHISSEMENT

DIRECTION DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

LES RÉSEAUX DE CHALEUR : un service public pour développer massivement la production de chaleur renouvelable

territoire d'énergie SOMME





- **La distribution de chaleur est un service public, de compétence communale**
  - Pas d'obligation de raccordement pour l'usager
  - Démarche territoriale et partenariale entre une collectivité, un gestionnaire et les abonnés

- **TE80 peut prendre cette compétence en lieu et place de la commune *(transfert via délibération)***
  - Assure alors les études, le montage du projet, l'investissement et la gestion du service public
  - Commercialise et facture la chaleur aux abonnés du service.



CORBIE
2 MW - Bois



ROYE
1,2 MW - Bois



DOULLENS
3 MW - Anas de lin



PROJETS EN COURS
Flixecourt/Friville-Escarbotin/Poix-de-Picardie



DES ATOUTS MULTIPLES

territoire d'énergie SOMME

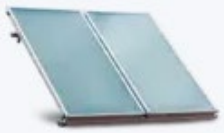
Outil majeur de la décarbonation et de l'aménagement durable d'un territoire…

- Décarboner la chaleur en réduisant le nombre de chaufferies fossiles, en mutualisant les besoins et les moyens de production et de distribution
- Renforcer la performance énergétique des bâtiments desservis et réduire les consommations

MAIS… Des prérequis indispensables

- Collectivités de type « centre bourg » à minima
- Des bâtiments consommateurs (Etablissements de santé, scolaires, piscines, logements sociaux…) et une densité thermique suffisante
- Valoriser les ressources énergétiques renouvelables et locales
- Susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs dès l'émergence du projet

Ressources possibles dans le 80


Solaire thermique


Géothermie


Méthanisation


Chaleur fatale


Biomasse



LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Contrat Chaleur Renouvelable territorial de la Somme (CCRt80)



1

- Analyse de pertinence / visites/ Études d'opportunités **gratuites**

2

- Subventions jusqu'à **70 % des études** *(plafond à 100 000 € HT de dépenses)*
- Subventions **jusqu'à 65 % des travaux**
- Identification des autres dispositifs disponibles

3

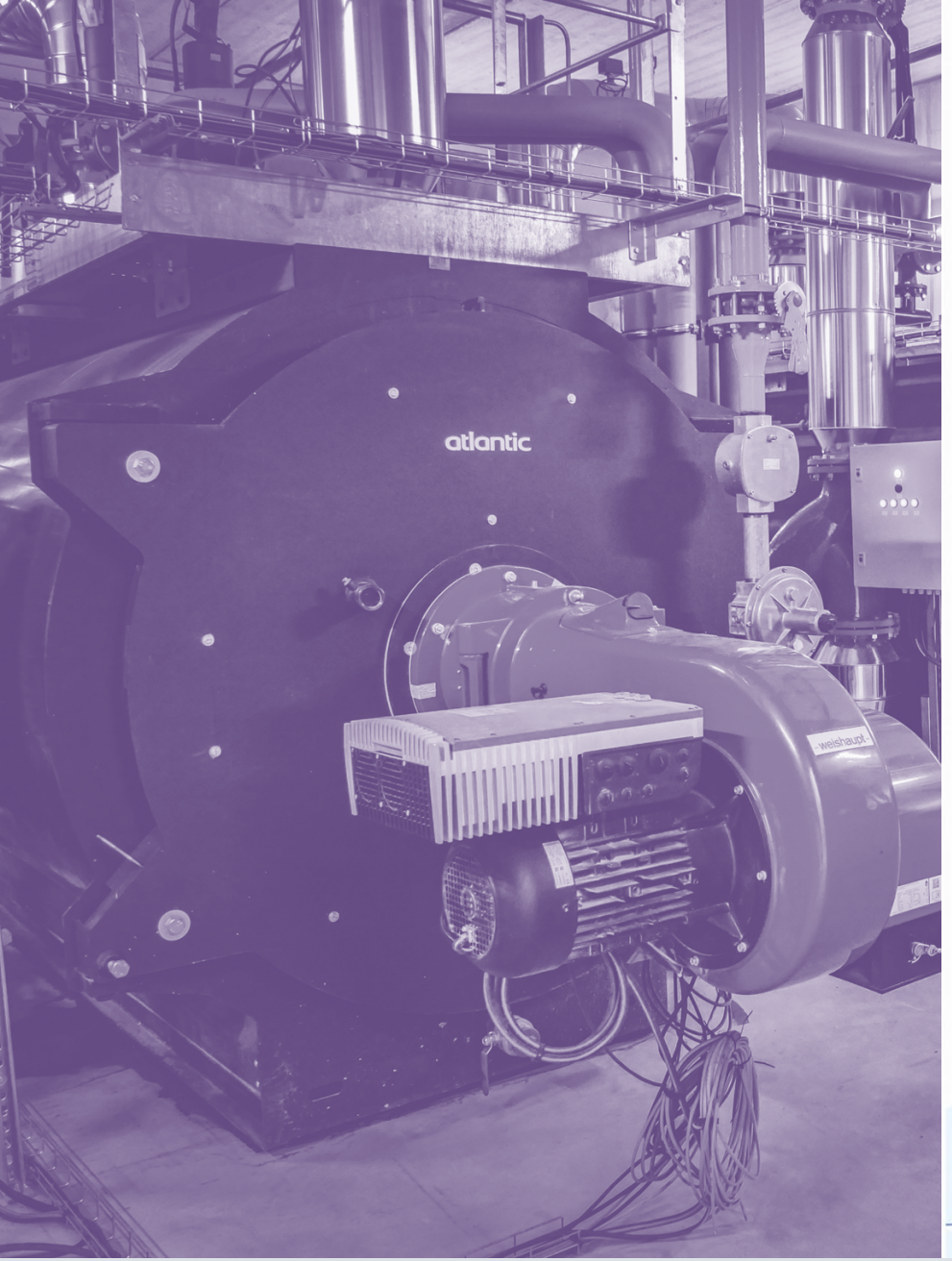
- Accompagnement **sur toute la durée du projet**
- Aide au **montage du plan de financement** : aides de Territoire d'Energie Somme, du CD80, de l'Etat (DSIL/DETR/fonds vert), CEE…

Ouvert à tous !

(hors particuliers)

Pour toute installation d'une énergie renouvelable pour votre chauffage, ECS et rafraichissement.

ENVELOPPE RESTANTE (2024-2027) :
8 MILLIONS €



NOUS FINANÇONS

LE REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

FONDS CHALEUR ADEME – OPÉRÉ PAR TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

- GÉOTHERMIE
- SOLAIRE THERMIQUE
- RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE
- BIOMASSE (BOIS ÉNERGIE)
- RÉSEAUX DE CHALEUR

POURQUOI FAIRE APPEL À TE80 ?

- **FINANCEMENT** des études et investissements
- **RÉDUCTION DES COÛTS** et sécurisation du projet
- **AIDES CUMULABLES** avec d'autres dispositifs
- **ACCOMPAGNEMENT** local et personnalisé

VOUS SOUHAITEZ LANCER VOTRE PROJET ?
CONTACTEZ NOUS !

theo.klaus@te80.fr | 07 85 65 63 47

En savoir plus sur le Fonds Chaleur ADEME

Découvrez TE80 et nos actions

territoire d'énergie SOMME

ADEME

FONDS CHALEUR
EXPERTISE ET FINANCEMENT

territoire d'énergie
SOMME

Plaquette 2026

Disponible à la table d'accueil



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE
IRVE

DIRECTION
DES OPÉRATIONS

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Quelques informations préalables

- Un véhicule électrique dispose d'un réservoir qui est « une batterie »
- Un réservoir avec une capacité en kWh (comme un véhicule thermique)
- Pour remplir le réservoir : il faut charger la batterie avec des limitations liées aux bornes, mais aussi à la voiture et à la batterie elle-même.

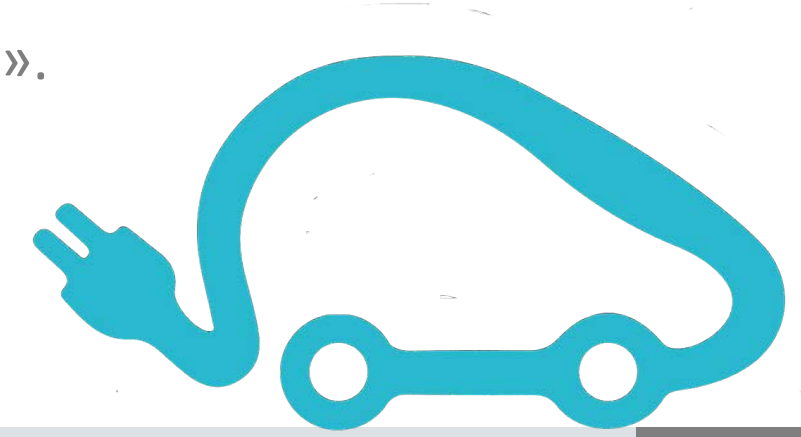


RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les choix de TE80

- Un parc accessible au public sur l'ensemble du département, garantissant aux habitants la proximité d'une borne

- L'aménagement de certains axes pour « l'itinérance ».



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

Exemple : Installations de bornes de recharge en centre-bourg







RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

Le parc de bornes de TE80

Le parc complet

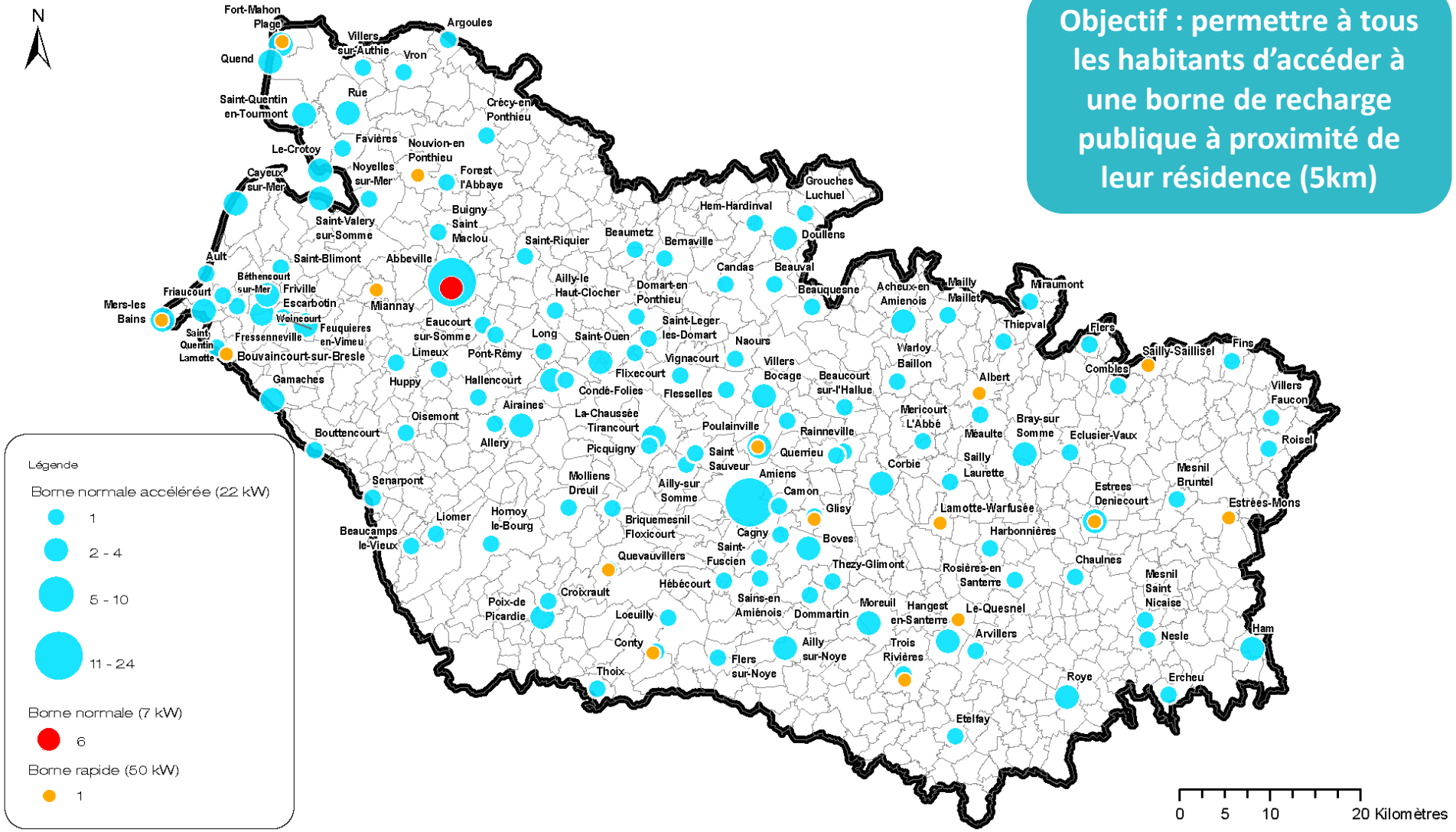
Secteur	Nbre PdC 22 kW	Nbre PdC 50 kW
Parc complet IRVE TE80	362	33



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

Objectif : permettre à tous les habitants d'accéder à une borne de recharge publique à proximité de leur résidence (5km)



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

IRVE

Evolution du nombre de connexions par secteur (1er Semestre)

N°secteur	Secteur	2024	2025	2026	*Evolution par rapport à n-1*	*Nbre de PdC au 30/06/2026*
0	Secteur Hors TE80 (Amiens / Camon)	6 539	6 900	7 036	*2%*	*46*
1	Secteur Amiens Métropole	1 346	1 362	1 152	*-15%*	*32*
2	Secteur Avre Luce Noye	868	737	869	*18%*	*18*
3	Secteur Baie de Somme	4 033	4 773	5 922	*24%*	*64*
4	Secteur Est de la Somme	420	414	561	*36%*	*10*
5	Secteur Grand Roye	279	473	240	*-49%*	*12*
6	Secteur Haute Somme	273	652	618	*-5%*	*16*
7	Secteur Nièvre et Somme	571	764	1 098	*44%*	*24*
8	Secteur Pays du Coquelicot	783	723	858	*19%*	*25*
9	Secteur Ponthieu-Marquenterre	3 734	4 826	5 743	*19%*	*54*
10	Secteur Somme Sud-Ouest	1 079	1 196	1 810	*51%*	*38*
11	Secteur Terre de Picardie	399	454	718	*58%*	*11*
12	Secteur Territoire Nord Picardie	623	596	651	*9%*	*32*
13	Secteur Val de Somme	319	276	346	*25%*	*15*
14	Secteur Vimeu, Villes-Sœurs et Aumale Blangy S/Bresle	2 506	2 455	2 941	*20%*	*47*
	Total	**23 772**	**26 601**	**30 563**	*15%*	*444*

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

IRVE

Evolution de la fourniture en énergie (kWh) par secteur (1er Semestre)

N°secteur	Secteur	2024	2025	2026	*Evolution par rapport à n-1*	*Nbre de PdC au 30/06/2026*
0	Secteur Hors TE80 (Amiens / Camon)	142 194	149 144	159 142	*7%*	*46*
1	Secteur Amiens Métropole	30 809	26 988	28 079	*4%*	*32*
2	Secteur Avre Luce Noye	18 765	13 422	17 858	*33%*	*18*
3	Secteur Baie de Somme	74 916	93 360	113 964	*22%*	*64*
4	Secteur Est de la Somme	7 572	4 902	7 461	*52%*	*10*
5	Secteur Grand Roye	12 159	10 418	6 200	*-40%*	*12*
6	Secteur Haute Somme	4 053	13 251	11 761	*-11%*	*16*
7	Secteur Nièvre et Somme	11 622	13 954	33 561	*141%*	*24*
8	Secteur Pays du Coquelicot	18 496	17 853	21 258	*19%*	*25*
9	Secteur Ponthieu-Marquenterre	76 529	106 689	119 920	*12%*	*54*
10	Secteur Somme Sud-Ouest	22 249	26 949	43 649	*62%*	*38*
11	Secteur Terre de Picardie	8 473	10 201	16 752	*64%*	*11*
12	Secteur Territoire Nord Picardie	14 268	11 595	12 947	*12%*	*32*
13	Secteur Val de Somme	7 712	6 120	8 257	*35%*	*15*
14	Secteur Vimeu, Villes-Sœurs et Aumale Blangy S/Bresle	51 551	52 942	64 082	*21%*	*47*
	Total	**501 368**	**557 788**	**664 891**	*19%*	*444*



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

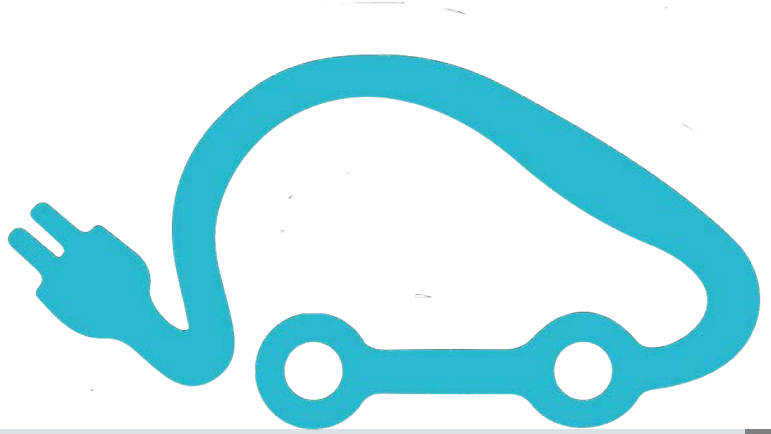
territoire d'énergie SOMME

Objectifs de TE80

- ✓ Service aux habitants et visiteurs
- ✓ Attractivité du territoire
- ✓ Anticipation des évolutions de mobilité

Rôle de TE80

- ✓ Portage possible du projet
- ✓ Financement et exploitation
- ✓ Maintenance
- ✓ Résultats





RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

territoire d'énergie SOMME

- **Si la demande s'intègre dans le schéma de déploiement :**
  aide de 75 % de TE80 (sinon 25% ou aide nulle si l'emplacement de la borne est « non pertinent »)

- **TE 80 assure :**
  - ✓ L'Installation des bornes
  - ✓ Le Raccordement au réseau
  - ✓ Assure l'exploitation : La supervision et la monétique (perçoit les recettes)
  - ✓ Assure les achats de l'électricité
  - ✓ Assure la maintenance





ACTUALITÉS ET ENJEUX A VENIR

- **Volatilité des prix de l'énergie**
- **Certificats d'Economie d'Energie**

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

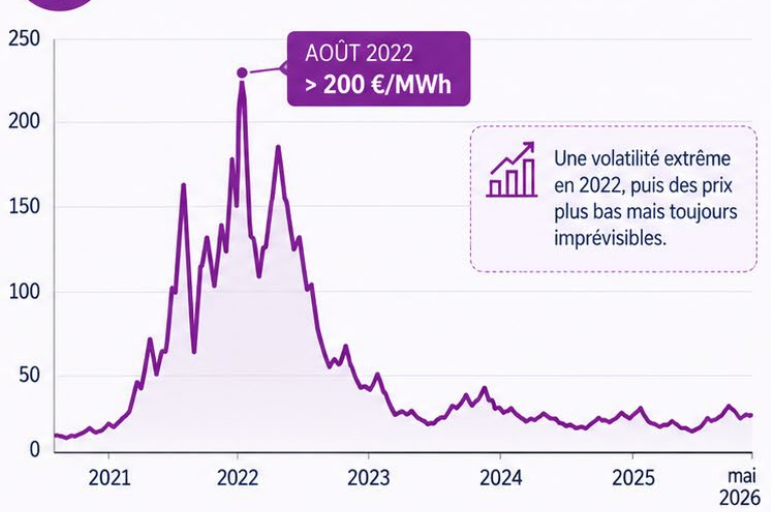
Des marchés soumis à de fortes variations qui impactent directement les budgets des collectivités.

PRIX DE GROS DE L'ÉLECTRICITÉ (€/MWh)



Prix moyen 2021	Pic historique	Prix moyen 2025*
62 €/MWh	> 500 €/MWh (août 2022)	~ 80 €/MWh

PRIX DE GROS DU GAZ NATUREL (€/MWh)



Prix moyen 2021	Pic historique	Prix moyen 2025*
18 €/MWh	> 200 €/MWh (août 2022)	~ 31 €/MWh

* données 2025 à fin mai 2026

Source : CRE – Rapport de surveillance des marchés de gros 2025

Indispensable pour les collectivités : anticiper, mutualiser et agir sur les consommations.

Décomposition d'une facture d'électricité

1. **Fourniture** (~40%) :

- Achat de l'électricité sur les marchés de gros
- Frais commerciaux
- Coûts liés aux obligations réglementaires des fournisseurs :
  - Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) : entrée en vigueur de la 6ème période (2026-2030) avec hausse des obligations imposées aux fournisseurs d'énergie (> hausse des coûts pour le consommateur)
  - Mécanisme de capacité garantissant l'approvisionnement lors des périodes de pointe (réforme en 2026).

Décomposition d'une facture d'électricité

2. Acheminement (~30%) via le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE 7)
Avec évolution depuis le 1er août dernier (environ +3%) versé au gestionnaire de réseau et RTE

3. Taxes, fixées par l'Etat via la loi de finance (~30%) :

- Accise sur l'électricité (anciennement TICFE) basée sur la consommation
- Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) basée sur une partie de la part fixe du TURPE
- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) collectée par les fournisseurs qui la reversent ensuite à l'Etat

~60 % de la facture (acheminement et fiscalité) ne dépendent pas directement du fournisseur d'électricité choisi.

AUTRES ÉVOLUTIONS 2026

Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) : *suppression et impacts*

L'ARENH a disparu le 31 décembre 2025. Elle permettait aux fournisseurs d'acquérir pour le compte de leurs clients jusqu'à 100 TWh/an d'électricité nucléaire produite par EDF à un prix régulé de 42 €/MWh, indépendamment du prix du marché, selon les consommations des clients fournis.

Désormais, EDF commercialise l'ensemble de sa production nucléaire aux prix du marché. Le nouveau système repose sur un Versement Nucléaire Universel (VNU) qui prévoit une redistribution aux consommateurs uniquement lorsque les prix de marché dépassent certains seuils réglementaires.

Quel impact réel sur les factures ?

Avant 2026 : Prix de marché = 80 €/MWh. Le fournisseur pouvait acheter une partie importante de son électricité à 42 €/MWh via l'ARENH et le reste au prix du marché. Le coût moyen d'approvisionnement était donc contenu.
Après 2026 : Prix de marché = 80 €/MWh. Le fournisseur doit désormais acheter la totalité de son énergie au prix du marché. Le coût d'approvisionnement devient donc plus directement dépendant du marché.

Plus de volatilité >> Intérêt du groupement d'achat

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Les collectivités doivent préserver leurs capacités d'investissement tout en maîtrisant leurs dépenses de fonctionnement.

Les 3 leviers prioritaires :

- **Réduire les consommations** : passage LED, rénovation énergétique, pilotage, flexibilité, évolution des comportements, etc.
- **Produire pour consommer localement** : photovoltaïque, réseaux de chaleur, autoconsommation, stockage, etc.
- **Mutualiser les achats** : grâce aux groupements de commandes portés par **TE80** !

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

territoire d'énergie SOMME

ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ

du 01/01/2025
au 31/12/2027

- PROXELIA

LE GROUPEMENT DE COMMANDES D'ÉLECTRICITÉ

TE80 a lancé en 2024 de nouveaux accords-cadres et de nouveaux marchés subséquents afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie pour les adhérents au groupement d'achats d'énergies au 1er janvier 2025.

Le nouveau marché subséquent concernant la fourniture d'électricité a été notifié en 2024 pour une prise d'effet au 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2027.

AU 31/12/2025



448 adhérents

8 750 PDL (points de livraison)



134 GWh

Marchés à prix fixe pour la partie fourniture

Actuellement pour les sites de puissance inférieur à 36 kVA, le prix de l'électricité est en moyenne inférieur de 17 % au Tarif Réglementé de Vente (TRV)

Sollicitation à venir de TE80 (email) pour le renouvellement du marché subséquent qui sera relancé pour **2028** : vérification des coordonnées, des points de livraison *(PDL)* et autorisation d'accès aux données de consommation.

EVOLUTIONS 2026 CONCERNANT LE GAZ NATUREL

1. **Hausse des coûts d'acheminement**
   - Transport (ATRT) : +3,41 % au 1er avril 2026
   - Distribution (ATRD) : +5,87 % au 1er juillet 2026

2. **Renforcement des obligations pour les Certificats d'Economie d'Energies (CEE)**
   - Augmentation des charges supportées par les fournisseurs de gaz.

3. **Développement du biométhane**
   - Mise en place des Certificats de Production de Biogaz (CPB), intégrés progressivement dans les coûts de fourniture.

4. **Augmentation du prix repère de vente du gaz**
   - +6,3% TTC au 1er octobre 2026 pour les offres indexées au Prix Repère de Vente de gaz (PRVG)

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

GAZ

AU 31/12/2025

116
adhérents



582
PDL (points de livraison)

45
GWh



ATTRIBUTAIRE DES MARCHÉS

Du 01/01/2025 au 31/12/2028

- GAZELEC de PÉRONNE
- PROXELIA
- TOTAL ÉNERGIEs

LE GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ

TE80 a lancé en 2024 de nouveaux accords-cadres et de nouveaux marchés subséquents afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie pour les adhérents au groupement d'achats d'énergies au 1er janvier 2025.

Le nouveau marché subséquent concernant la fourniture en GAZ NATUREL a été notifié en 2024 pour une prise d'effet au 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028.

CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

La sixième période des Certificats d'Économies d'Énergies CEE a débuté le 1er janvier2026 pour une période de 4 ans : 2026/2029.*

TE80 aide les collectivités à valoriser les actions en groupant les dossiers de demandes et en gérant les démarches avec son partenaire sous contrat.

La procédure de constitution et de dépôt d'un dossier CEE est la suivante :

- Faire parvenir **le projet à TE80 le plus tôt possible à l'attention de Réjane VAN DEN BERGHE** rejane.vandenberghe@te80.fr
- Procéder à la **réalisation des travaux**
- Fournir une **copie de la facture définitive dès la fin des travaux**
- Faire compléter par l'entreprise l'**attestation de fin de travaux** fournie par TE80 : ***www.te80.fr/nos-actions/transition-energetique/cee***

En 2025, TE80 a déposé 6 dossiers représentant 5 281 opérations auprès du Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergies pour validation, représentant 55 553 039 kWh Cumac.

En 2025, TE80 a cédé à son partenaire sous contrat 70 157 088 kWh Cumac, issus des dossiers précédents validés par le Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergies pour une valeur totale de 493 906 €.

LES OUTILS TE80

- L'Espace adhérent TE80
- Les outils de signalement
  - *Maintenance* ÉCLAIRAGE PUBLIC *et* VIDÉOPROTECTION
- Les fiches contacts
- Le Rapport d'Activités *annuel*
- Le guide des services et aides financières
- Les chiffres clés de votre secteur géographique

L’espace adhérent TE80

territoire d’énergie SOMME

Fiche générale des informations TE80

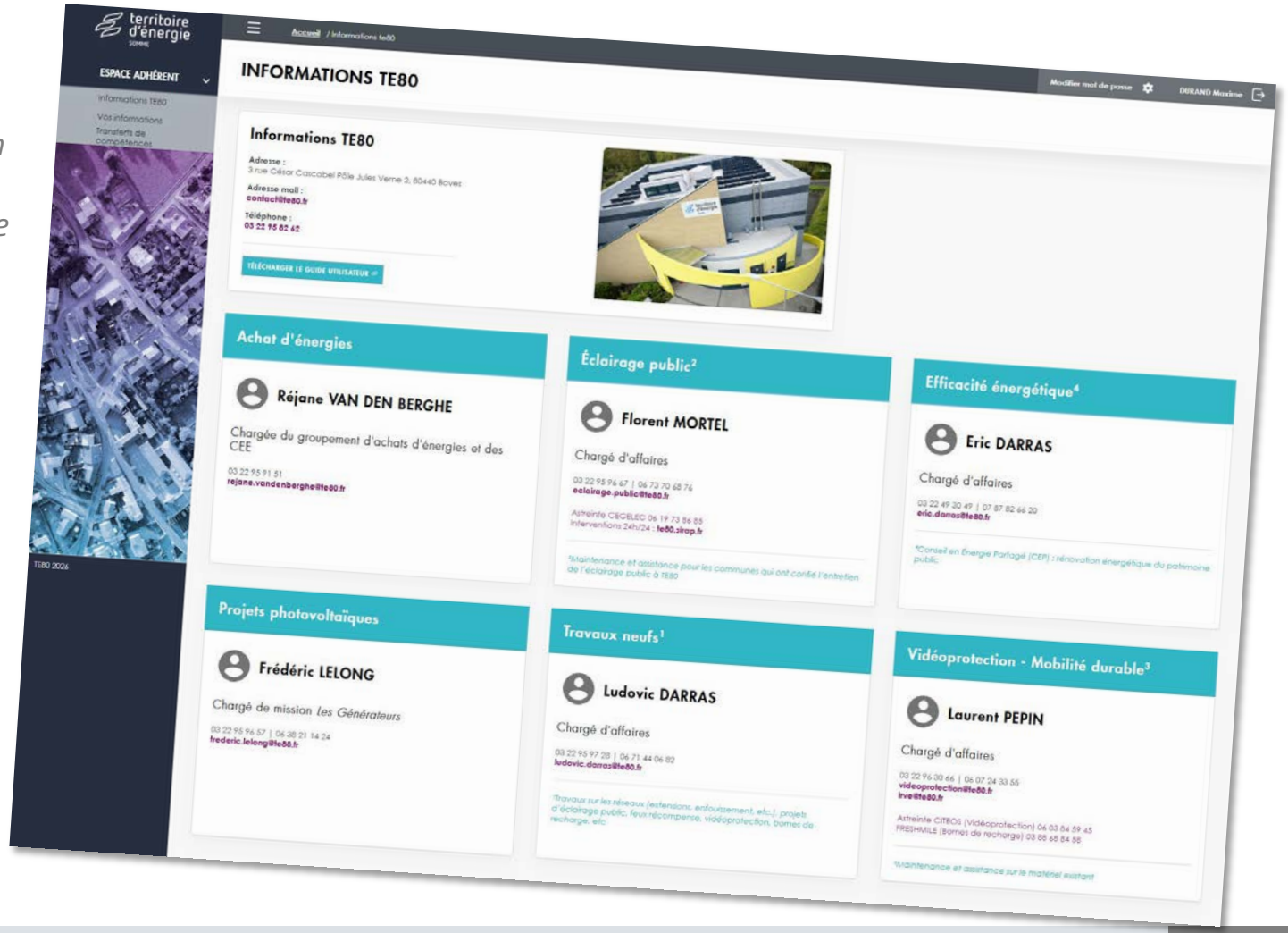
- Interlocuteurs par thématiques
- Contacts utiles
- Chargé(e)s d’affaires de votre secteur géographique…

www.te80.fr



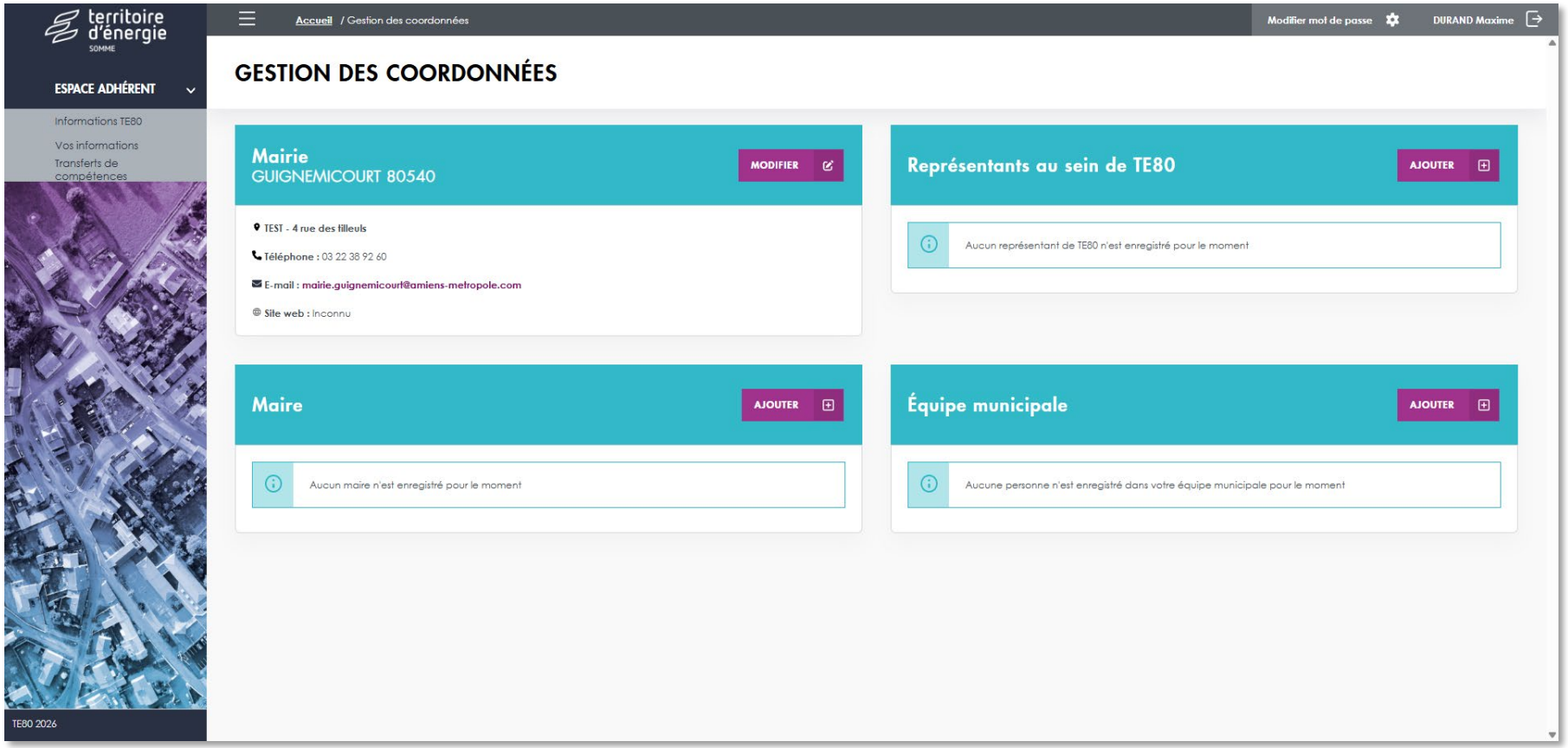
L’identifiant et le code de connexion sécurisé ont été transmis à l’ensemble des collectivités adhérentes à l’attention des secrétaires ou à la direction générale.

Nouvel espace sécurisé, mis en service début 2026, à la veille des élections municipales.



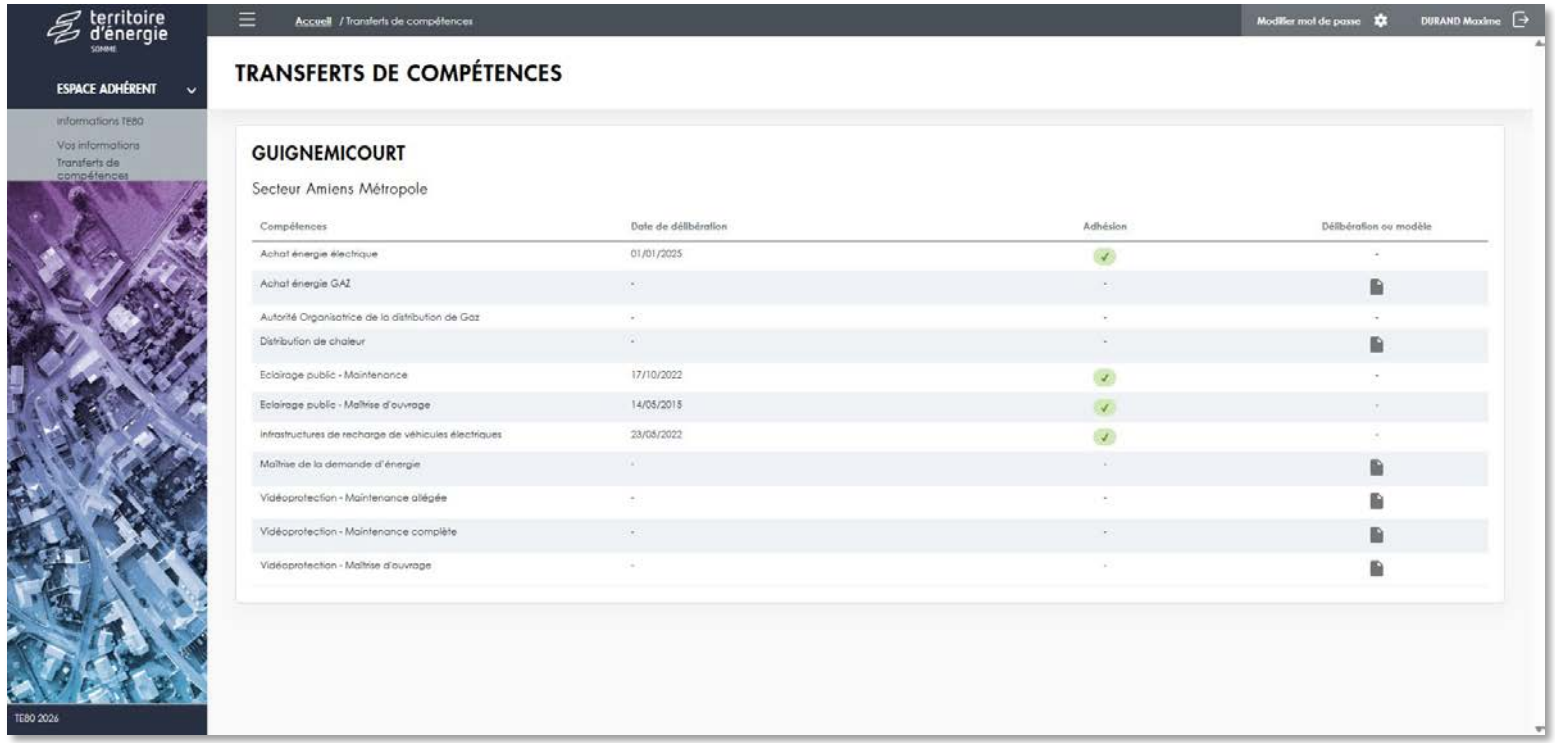
L’espace adhérent TE80

- Informations générales de la collectivité
- Les délégué(e)s de commune à TE80 et l’équipe municipale
- Modifications des informations et coordonnées de la collectivité en toute autonomie



L’espace adhérent TE80

- Cartographie instantanée des compétences transférées à TE80
- Accès direct aux délibérations transmises historiquement par votre collectivité
- Accès direct aux modèles de délibération pour les transferts de compétence à venir



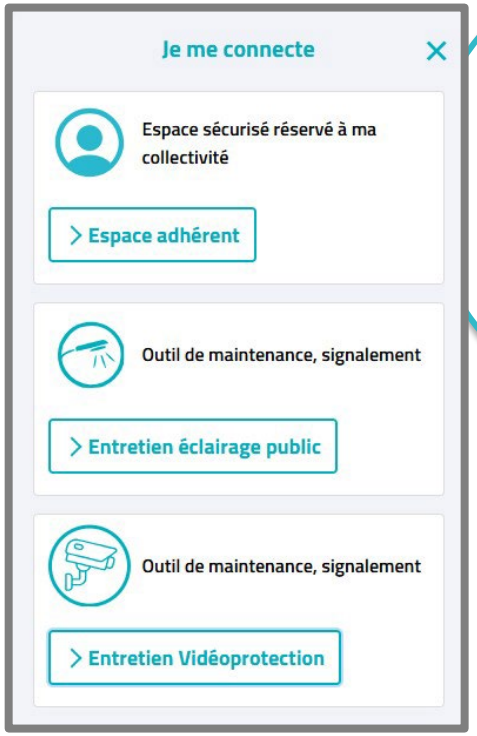
L’espace adhérent : ressource de référence pour votre collectivité et TE80

OUTILS DE MAINTENANCE

Le signalement via X'Map Cartographie

- Outil de signalement pour la maintenance et l'entretien de **l'Eclairage Public** et de la **Vidéoprotection**

- Accès à ces 2 espaces sur **www.te80.fr**



Pour déclarer un *disfonctionnement* je me connecte à L'OUTIL DE MAINTENANCE **TE80**



territoire d'énergie
SOMME

LES FICHES CONTACTS* DISPONIBLES

* Personnalisées par secteur géographique

à la table d'accueil

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

- A consulter en page d'accueil sur **www.te80.fr**
- Ou à télécharger dans l'onglet « Publications » de la Base documentaire



GUIDE DES SERVICES ET AIDES FINANCIERES 2026

CONSULTER LE GUIDE DES AIDES

- A consulter en page d'accueil sur **www.te80.fr**



CHIFFRES CLÉS PAR SECTEUR

territoire d'énergie SOMME

Les chiffres clés de votre secteur à disposition à la table d'accueil



RÉUNION DE SECTEUR
HAUTE SOMME
29/09/2026 - 9h00

territoire d'énergie SOMME

VOTRE SECTEUR

Chiffres clés de l'accompagnement Territoire d'Energie Somme - [Juin 2025 – Juin 2026]

Travaux sur le réseau d'électricité

Types de travaux	Nombre de dossiers _ 46			
	En cours	Terminés	À venir	Total
Extension	145 982,00€	151 148,00 €	10 490,00 €	307 620,00 €
Effacement	359 691,00 €	511 388,00 €	515 095,00 €	1 386 174,00 €
Renforcement	192 131,00 €	359 966,00 €	54 791,00 €	606 888,00 €
Sécurisation				
Montant total HT	697 804,00€	1 022502 €	580 376, 00€	2 300 682,00 €
Participation TE80	418 234,00 €	638 341,00 €	261 140,00 €	1 317 715,00 €
Participation (commune, tiers)	279 570,00 €	384 161,00 €	319 236,00 €	982 967,00 €

Éclairage public, vidéoprotection et bornes de recharge

Types de travaux	Nombre de dossiers _ 12			
	En cours	Terminés	À venir	Total
Éclairage public		96 470,00 €	16 096,00 €	
Vidéoprotection				
Borne de recharge				
Montant total HT	€	96 470,00 €	16 096,00 €	€
Participation TE80	€	19 294,00 €	3 219,00 €	€
Participation (commune, tiers)	€	77 176,00€	12 877,00 €	€

Bornes de recharge
- Nombre de bornes de recharge : ___
- Nombre de points de charge : ___
- Ventes annuelles : ___ kWh[1]
- Évolution 2023 → 2026 : ___

Vidéoprotection
- Nombre de communes équipées : ___
- Nombre de caméras installées : ___
- Liste des communes : voir annexe

[1] soit environ ___ km parcourus (base : 20 km pour 100 kWh)

RÉUNION DE SECTEUR
HAUTE SOMME
29/09/2026 - 9h00

territoire d'énergie SOMME

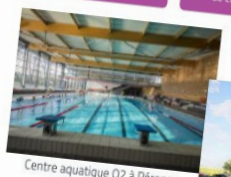
VOTRE SECTEUR

Chiffres clés de l'accompagnement Territoire d'Energie Somme - [2025]

Bâtiments et énergies renouvelables

Les collectivités accompagnées par Territoire d'Energie Somme

7 communes accompagnées + l'EPCI
26 bâtiments accompagnés
18 983 m² de surface bâtie
1 opération sous mandat
391 329 € d'études et travaux réalisés
118 759 € octroyés par le fonds de concours TE80
2025 année de référence



Centre aquatique O2 à Péronne



Siège de la CCHS et son extension

Temps forts 2025
- 2 audits énergétiques réalisés sur le patrimoine bâti des communes
- 1 audit complet de chaufferie
- 12 études solaire photovoltaïque
- 1 installation solaire sur toiture

Collectivités accompagnées

- COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE SOMME
- AIZECOURT LE BAS
- MOISLAINS
- GINCHY
- GUEUDECOURT
- SAILLY SAILLISEL
- LIERAMONT
- MAUREPAS FOREST

CONCLUSION



- **Des leviers d'économies immédiats**
- **Des aides importantes**
- **Un accompagnement complet**



MERCI
DE VOTRE ATTENTION

Des questions ?

Retrouvez bientôt cette présentation sur www.te80.fr